



Révision du SCoT

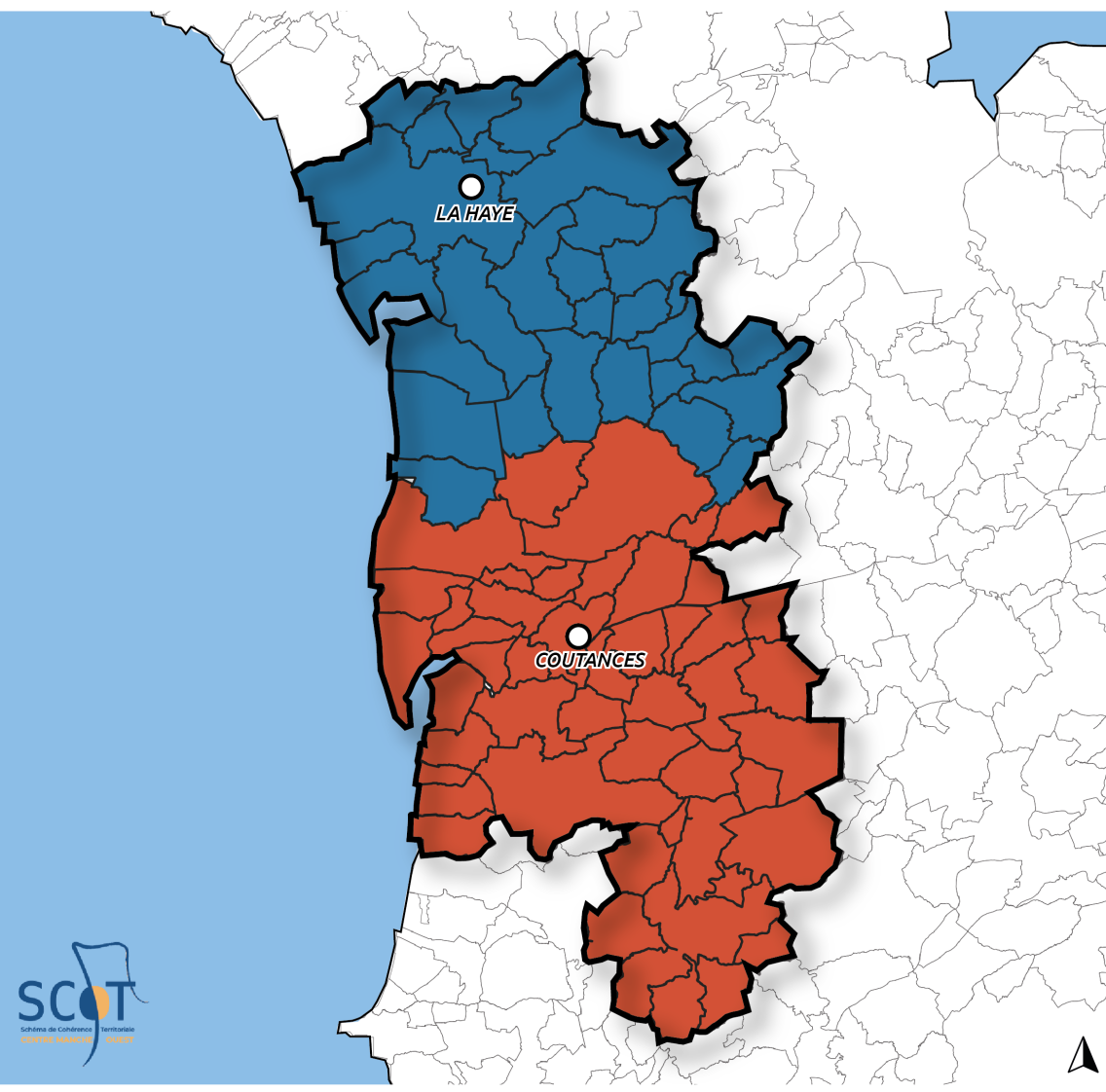
Centre Manche Ouest

Réunion publique
Diagnostic de territoire

12 et 13 avril 2023

Territoire couvert par le SCoT

Communautés de Communes constitutives du SCoT Centre Manche Ouest
Schéma de Cohérence Territoriale Centre Manche Ouest



79 => 78 communes en 2023

69 715 habitants en 2019

61,9 habitants au km²

Le SCoT, c'est quoi ?

Le rôle du SCoT : document de planification stratégique à horizon 20 ans

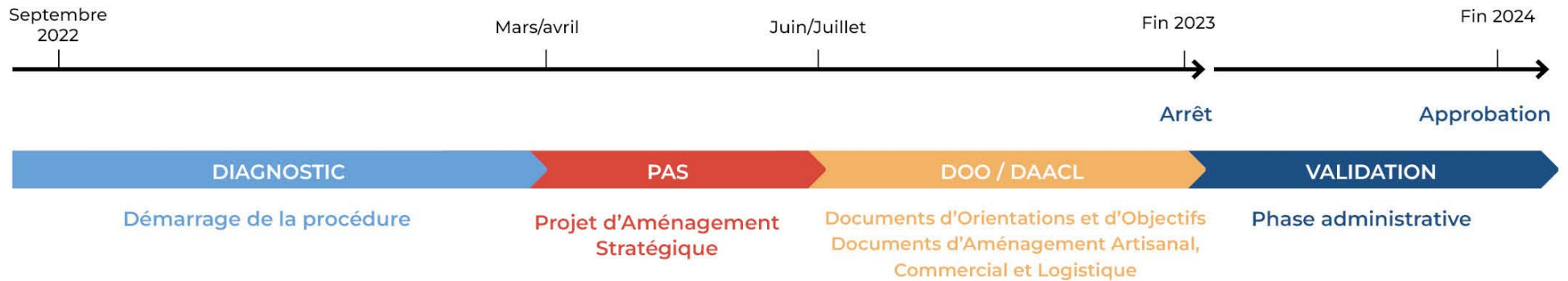
- **Stratégique** : il définit un cadre stratégique, un fil conducteur pour les 20 ans à venir
- **Intégrateur** : il fixe des orientations et regroupe différentes politiques sectorielles :
 - **Aménagement du territoire** : formes urbaines
 - **Habitat** : production et répartition de logements, densité,
 - **Activités économiques,**
 - **Mobilités,**
 - **Agriculture,**
 - **Environnement** : biodiversité, prise en compte des risques, paysage, énergie
 - **Préservation et possibilité d'évolution du littoral (loi Littoral)**

Le SCoT, c'est quoi ?

SRADDET



SCoT

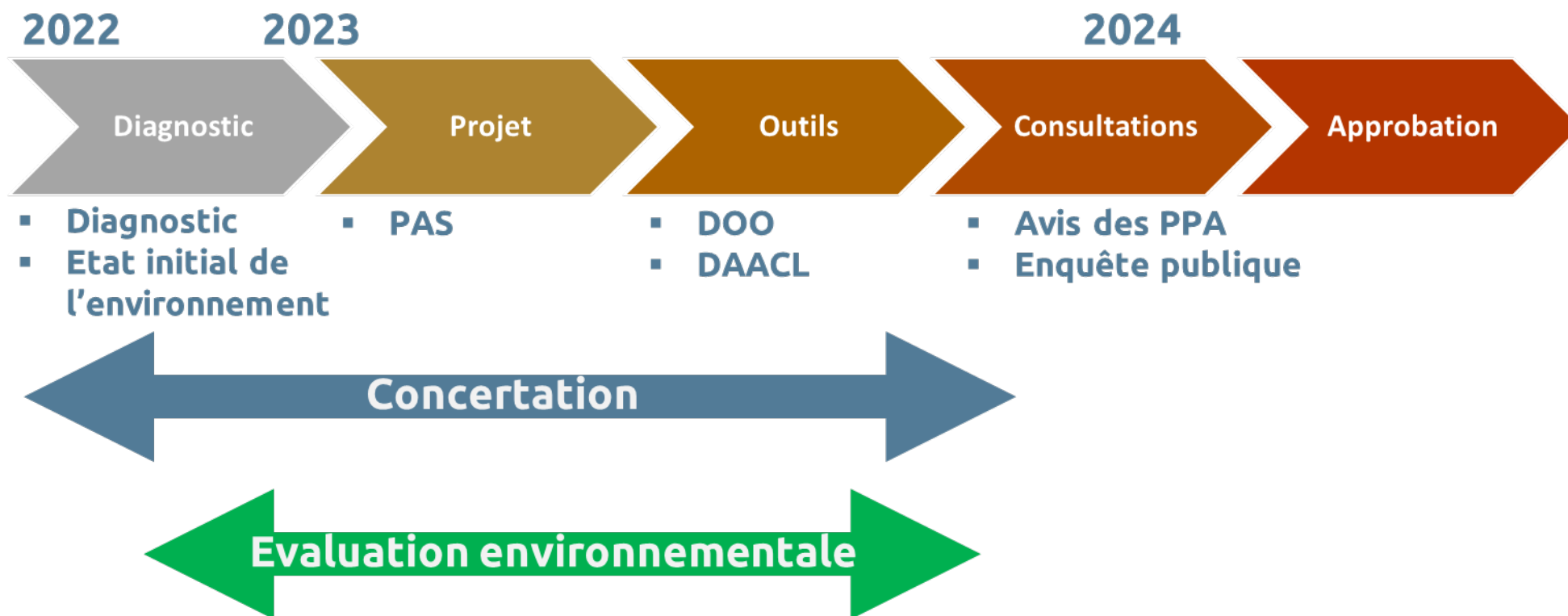


PLUi



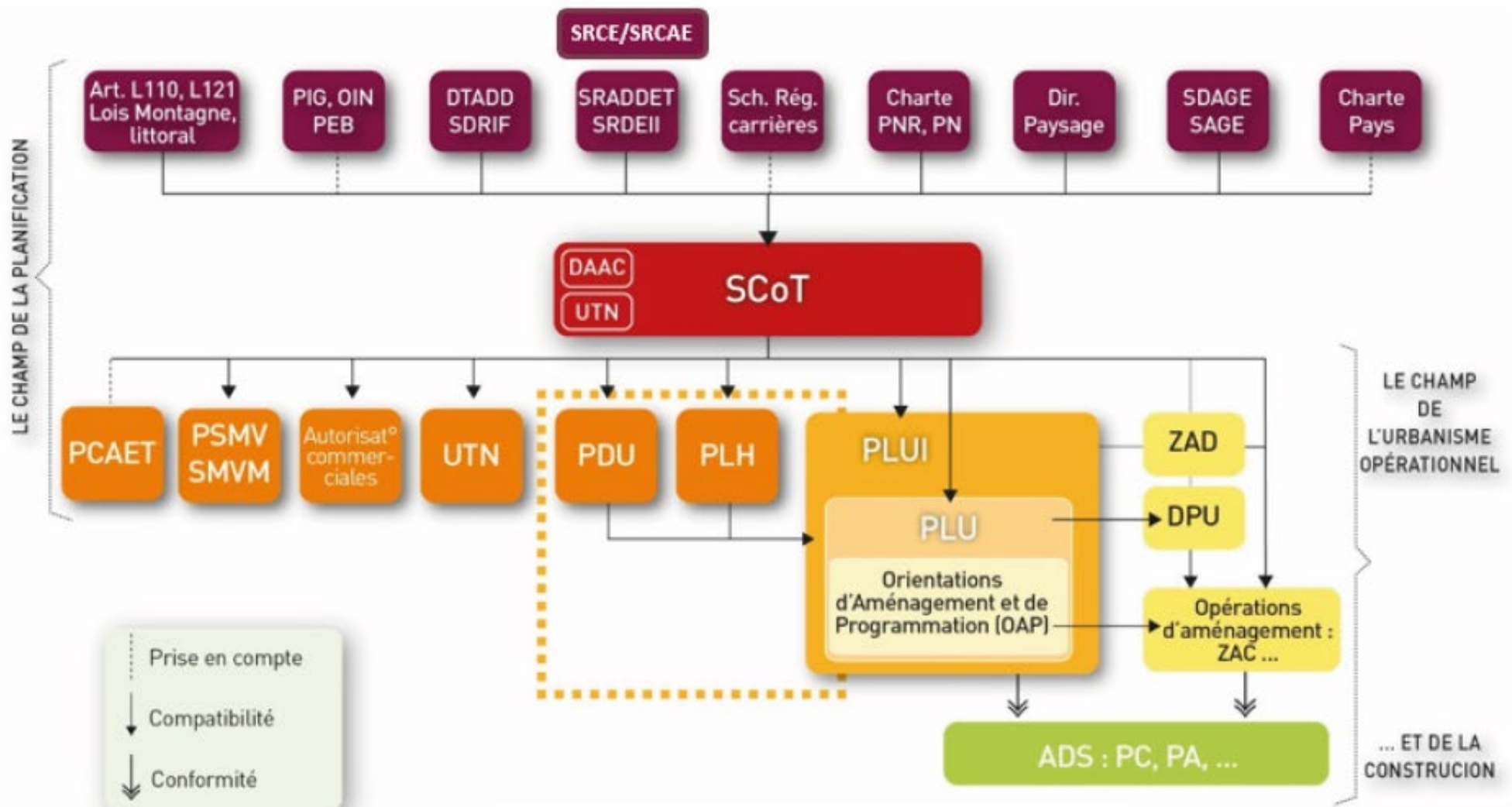
Nouvelle prescription du SCoT : objectifs et enjeux

Calendrier du SCoT



Le SCoT, c'est quoi ?

Articulation des documents d'urbanisme



⇒ **Principe de compatibilité entre le SCoT et les PLUi**

Zoom sur la loi Climat et Résilience, 22 août 2021

Objectif principal : réduire la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers => sobriété foncière

Constat : la surface agricole d'un département disparaît tous les 5 ans.
Comment lutter contre cette consommation de foncier ?

Contenu de la loi :

1/ Analyser la consommation foncière de terres naturelles, agricoles et forestières consommées entre 2011 et 2021

2/ Réduire a minima de 50% la consommation entre 2021 et 2031

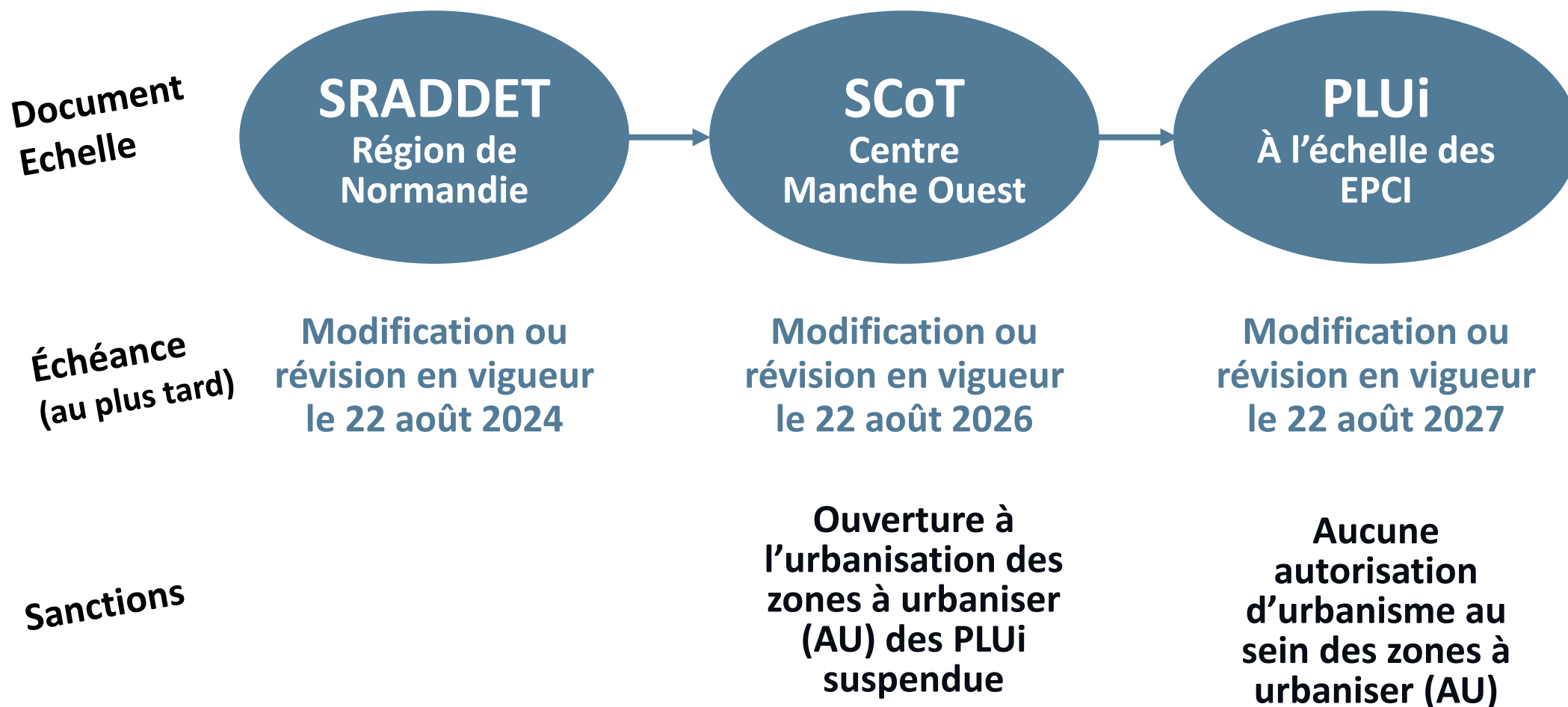
3/ Viser l'objectif Zéro Artificialisation Nette à 2050

Modérer la consommation foncière en fonction de l'enveloppe attribuée par le SRADET, à l'échelle des deux intercommunalités

= Changement de modèle d'aménagement

Zoom sur la loi Climat et Résilience

Articulation des documents supra-communaux : intégration de l'objectif de consommation foncière



Nouvelle prescription du SCoT : objectifs et enjeux

Modalités de concertation de la révision du SCoT :

- **Registre de concertation à la résidence administrative du SCoT (Montmartin-sur-Mer) et aux sièges des deux communautés de communes**
- **Possibilité d'envoyer ses observations par mail ou courrier**
- **Mise à disposition des documents du SCoT à la résidence administrative**
- **Mise à disposition des documents du SCoT sur le site internet : scot-centre-manche-ouest.fr**
- **Informations dans la presse**
- **Exposition publique**
- **Réunions publiques**

1/ Milieux naturels et biodiversité

2/ Ressource en eau

3/ Risques naturels et changement climatique

Les espaces naturels reconnus

Les Sites NATURA 2000: Réseau européen de sites naturels destiné à protéger des espèces et des habitats remarquables

- **7 sites Natura 2000**

Landes de Lessay



Marais du Cotentin et du Bessin



Pointe d'Agon et Havre de Regnéville

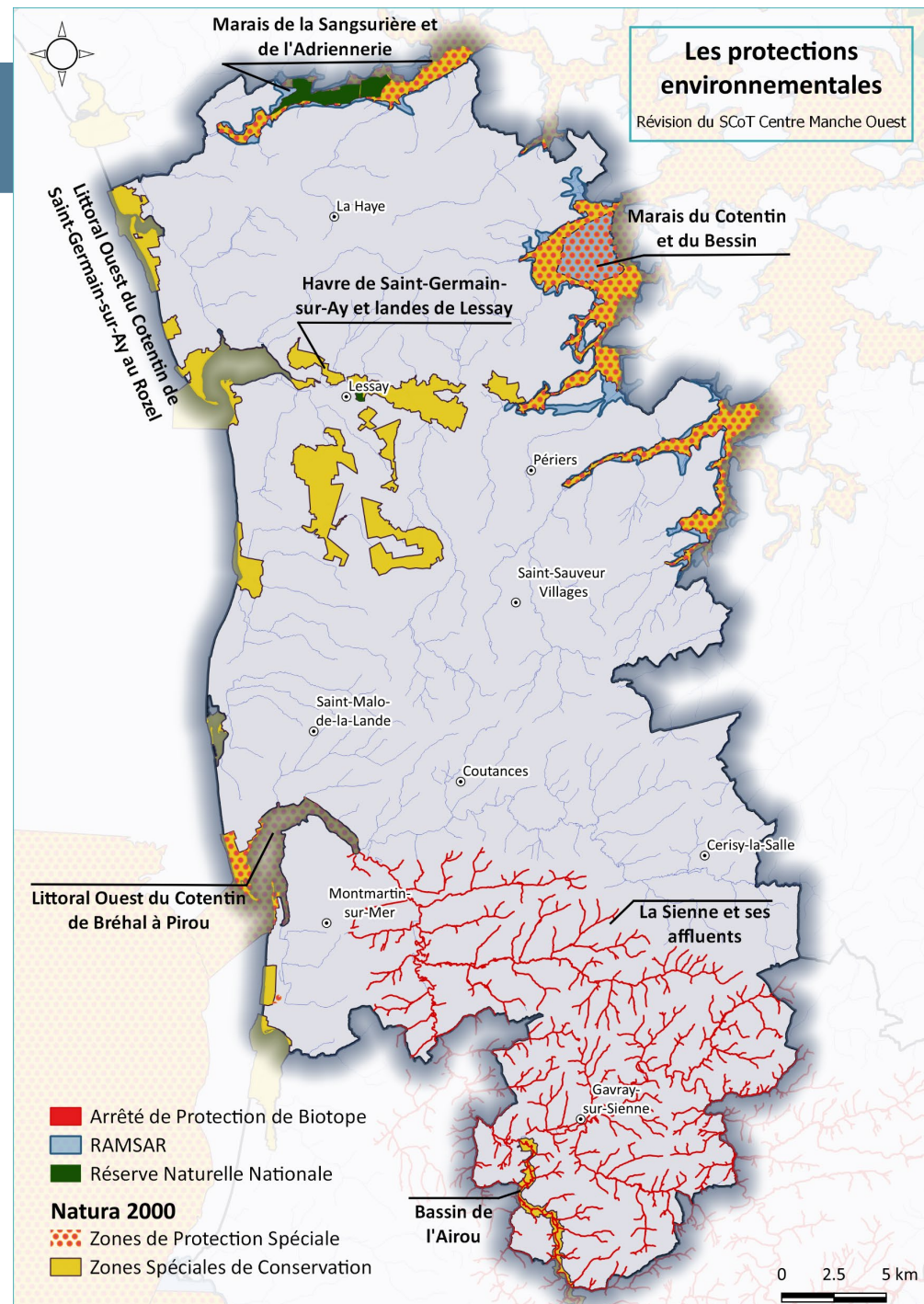


Havre de Geffosses



3 réserves biologiques: *Tourbière de Mathon ; La Feuillie et les Marais de la Sangsurière et de l'Adriennerie*

2 réserves naturelles nationales: *Tourbière de la mare de Sursat et Forêt domaniale de Vesly-Pissot*



Les espaces naturels reconnus

LES ZNIEFF: Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique

- 47 ZNIEFF de type I
- 10 ZNIEFF de type II

Landes de Millières



Forêt de Pirou

Dunes et marais d'Annoville
(Tourneville sur Mer)



Mont de Doville



Engoulevent d'Europe



Triton crêté



Sphinx de l'Epilobe



Fauvette Pitchou

Des espèces
emblématiques

La trame bocagère

Combien y a-t-il de kilomètres de haies selon vous sur le territoire du SCoT?

A- 5 600 km

B- 8 500 km

C- 10 800 km

D- 12 700 km

Le bocage est un type de paysage rural caractérisé par un équilibre entre des parcelles cultivées, pâturées, petits bois et un réseau de haies et talus reliant ces différents espaces.



La trame bocagère

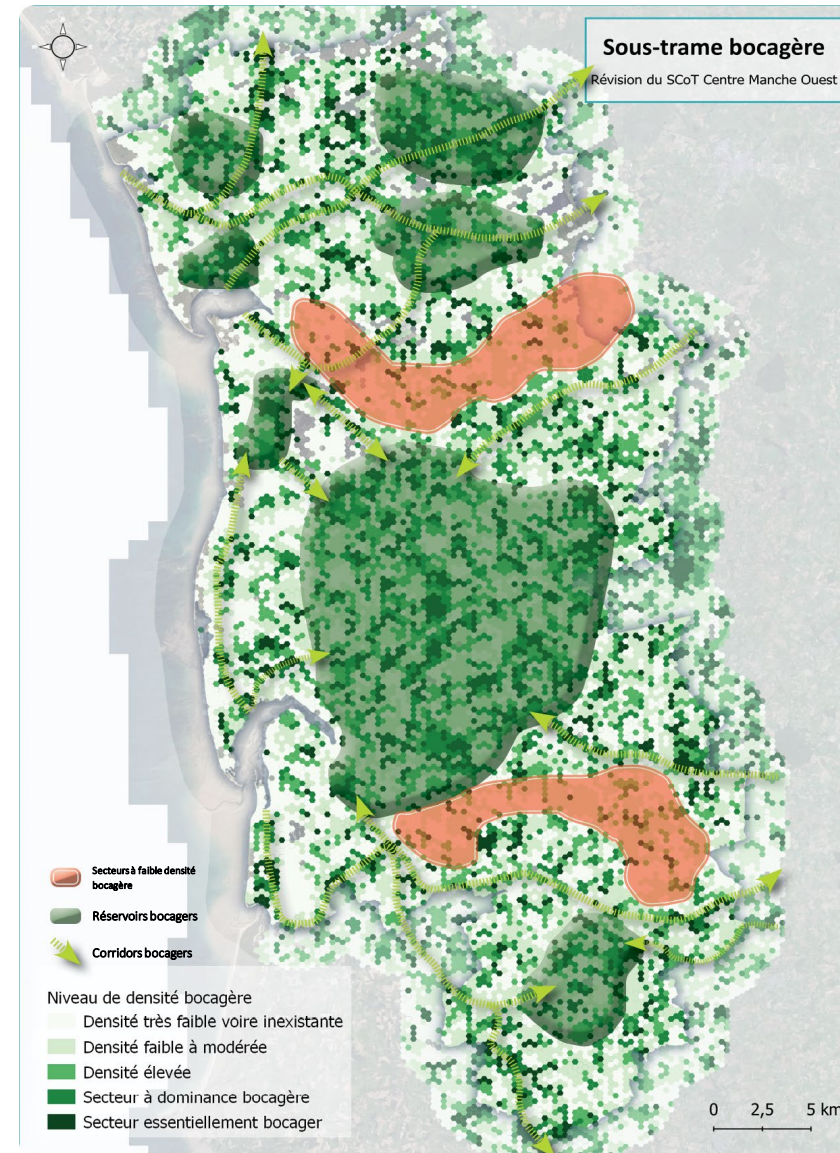
Combien y a-t-il de kilomètres de haies selon vous sur le territoire du SCoT?

A- 5 600 km

B- 8 500 km

C- 10 800 km

D- 12 700 km



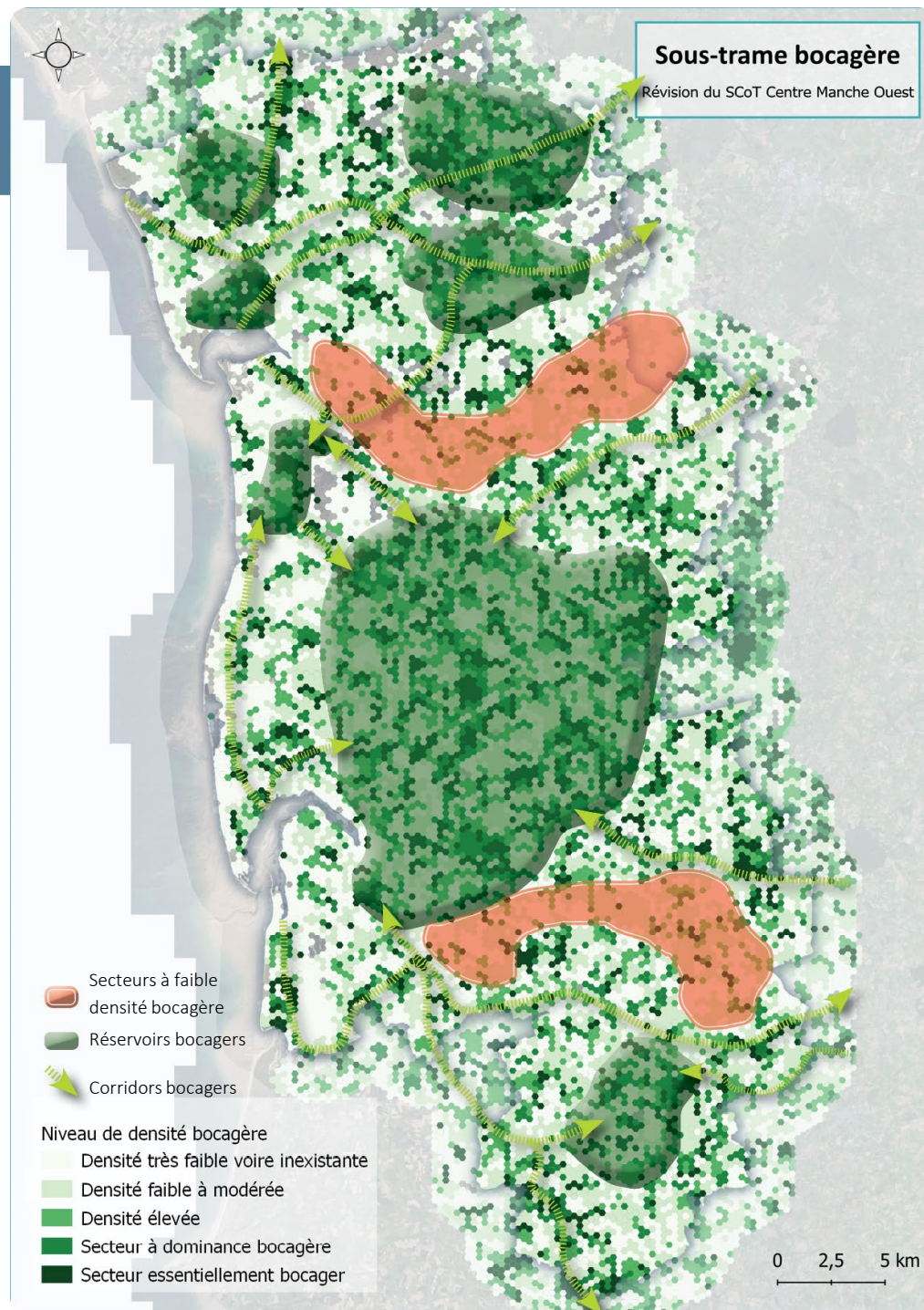
La trame bocagère

12 700 km de haies bocagères sur le territoire, soit plus de 11 km de haies par km²,

Une sous-trame riche et emblématique :

- De nombreux réservoirs bocagers : sud des landes de Lessay, sommets à l'ouest du marais, dans les vallées (Soule, Sienne...),
- Des corridors bocagers multiples : le long des principaux cours d'eau (Ay, Siennes, Soules) mais également de cours d'eau secondaires (l'Ouve, la Venloue, la Brosse),
- Deux secteurs à plus faible densité bocagère : sud de Lessay et entre Coutances et Gavray ; lié à l'agrandissement des parcelles agricoles et à l'urbanisation.

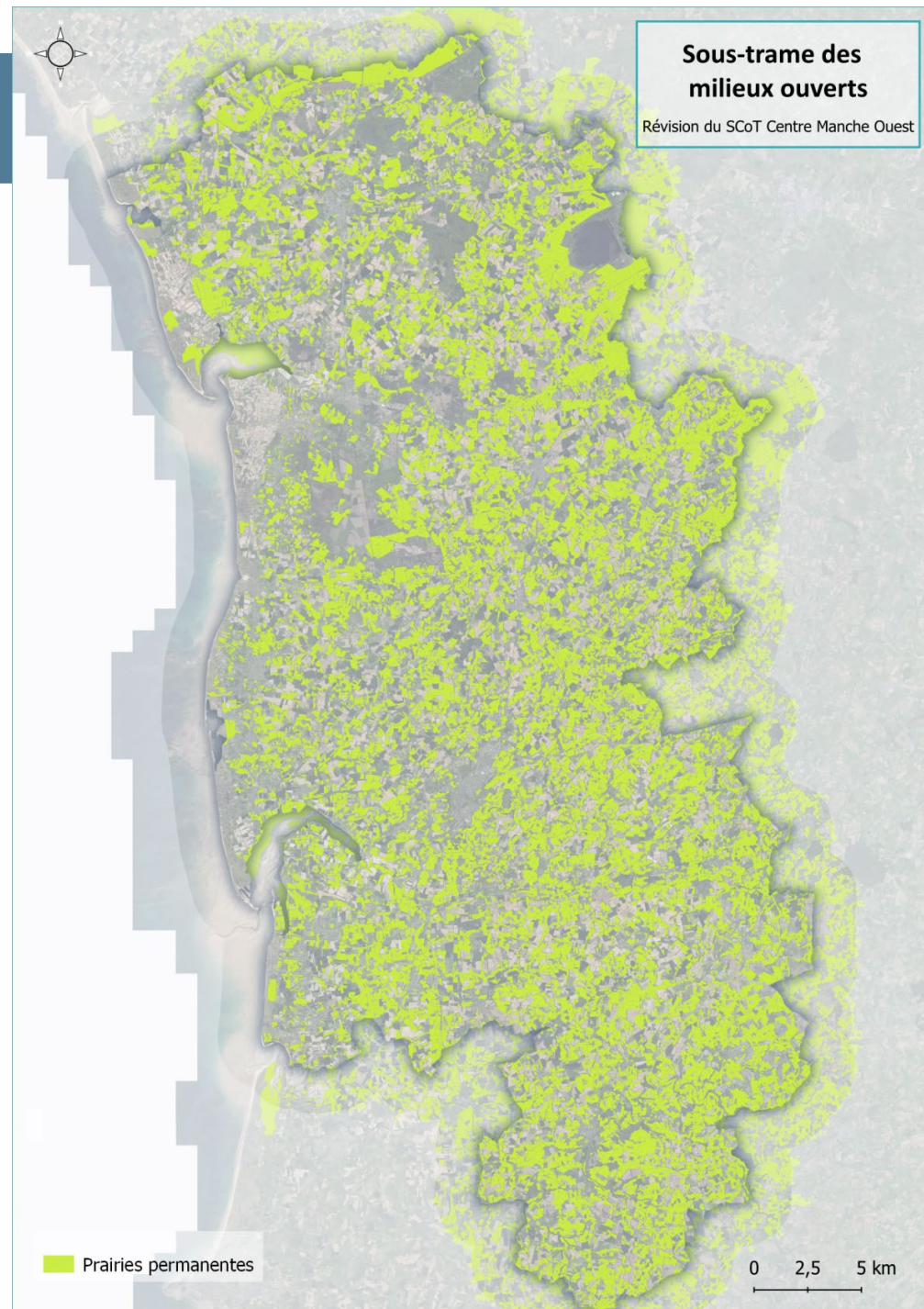
Révision du SCOT Centre Manche Ouest



La trame milieux ouverts

56 000 ha de prairies permanentes sur le territoire (54% de la SAU)

- Favorise la densité du bocage,
- Les prairies humides renforcent les marais et zones humides,
- Corridors de biodiversité entre les landes et les boisements,
- Renforcement de la ripisylve le long des cours d'eau (Airou, Bérence, Sienne, Soulles, Ay, Sèves, Taute...).



La trame landicole

2 650 ha de landes sur le territoire, des espaces ouverts à la biodiversité riche et caractéristique.

Des espaces fragiles et menacés :

- **Activité agricole : drainage intensif et agrandissement des parcelles,**
- **Reboisement et enrichissement de certains secteurs de landes,**
- **Activités industrielles : carrière du Mont de Doville.**



Le mont de Doville, entre 2000 et 2019 : la carrière a largement été creusée en profondeur, et sa surface s'est étendue au nord (cercle rouge). Les flancs du mont se sont enrichis (cercle jaune) (remonterletemps.ign.fr).



La trame humide

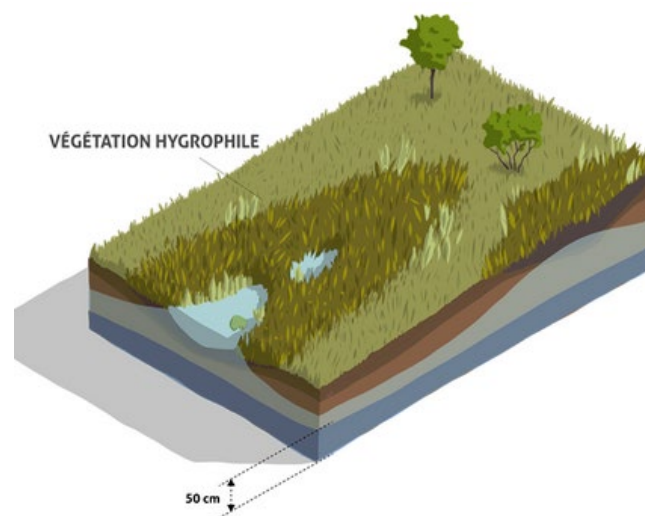
Combien y a-t-il d'hectares de zones humides selon vous sur le territoire du SCoT?

A- 10 000 ha

B- 15 000 ha

C- 20 000 ha

D- 25 000 ha



La définition des ZH (Code de l'environnement) : « Les zones humides sont des terrains, exploités au non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année »



La trame humide

Combien y a-t-il d'hectares de zones humides selon vous sur le territoire du SCoT?

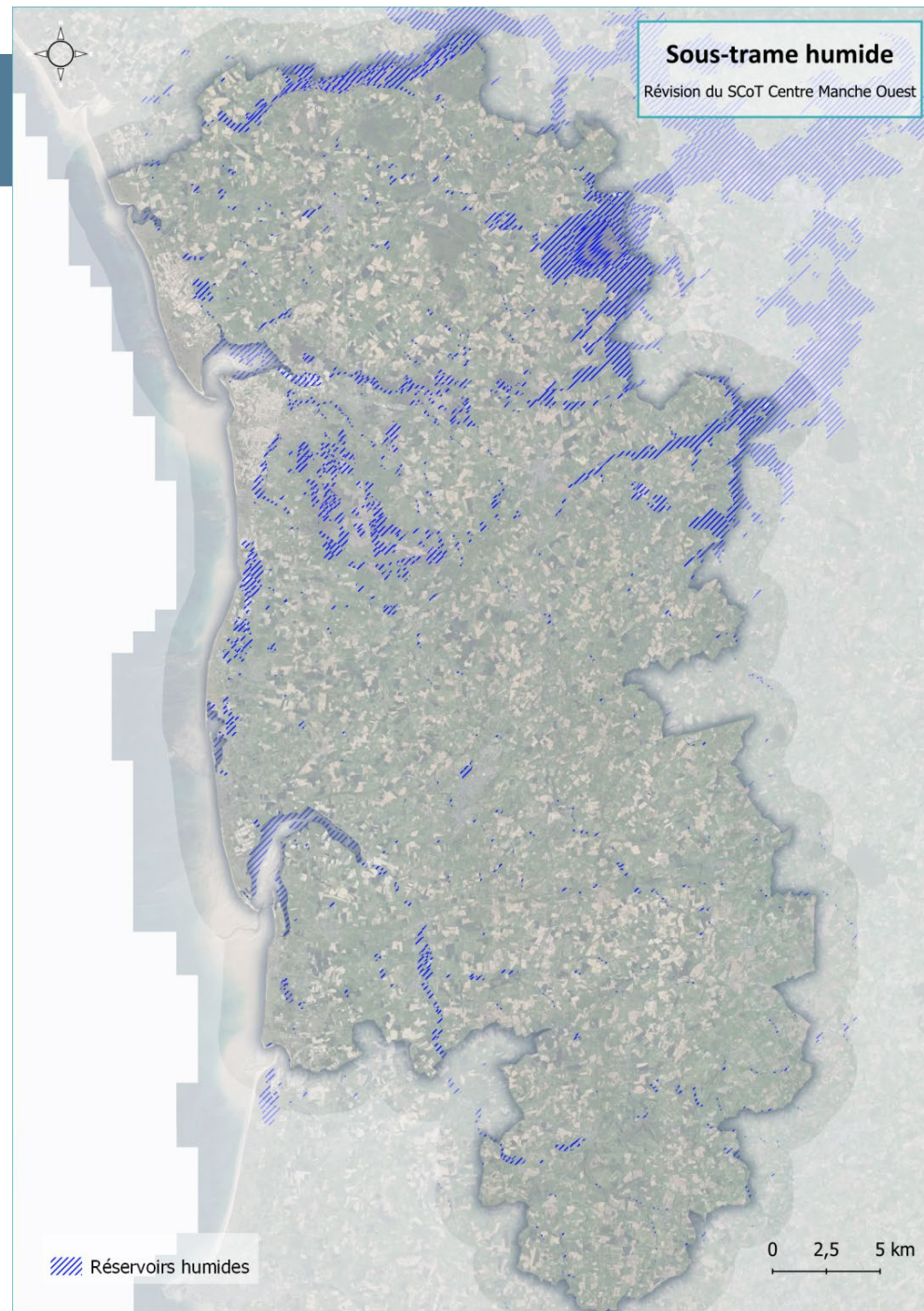
A- 10 000 ha

B- 15 000 ha

C- 20 000 ha

18% du territoire

D- 25 000 ha

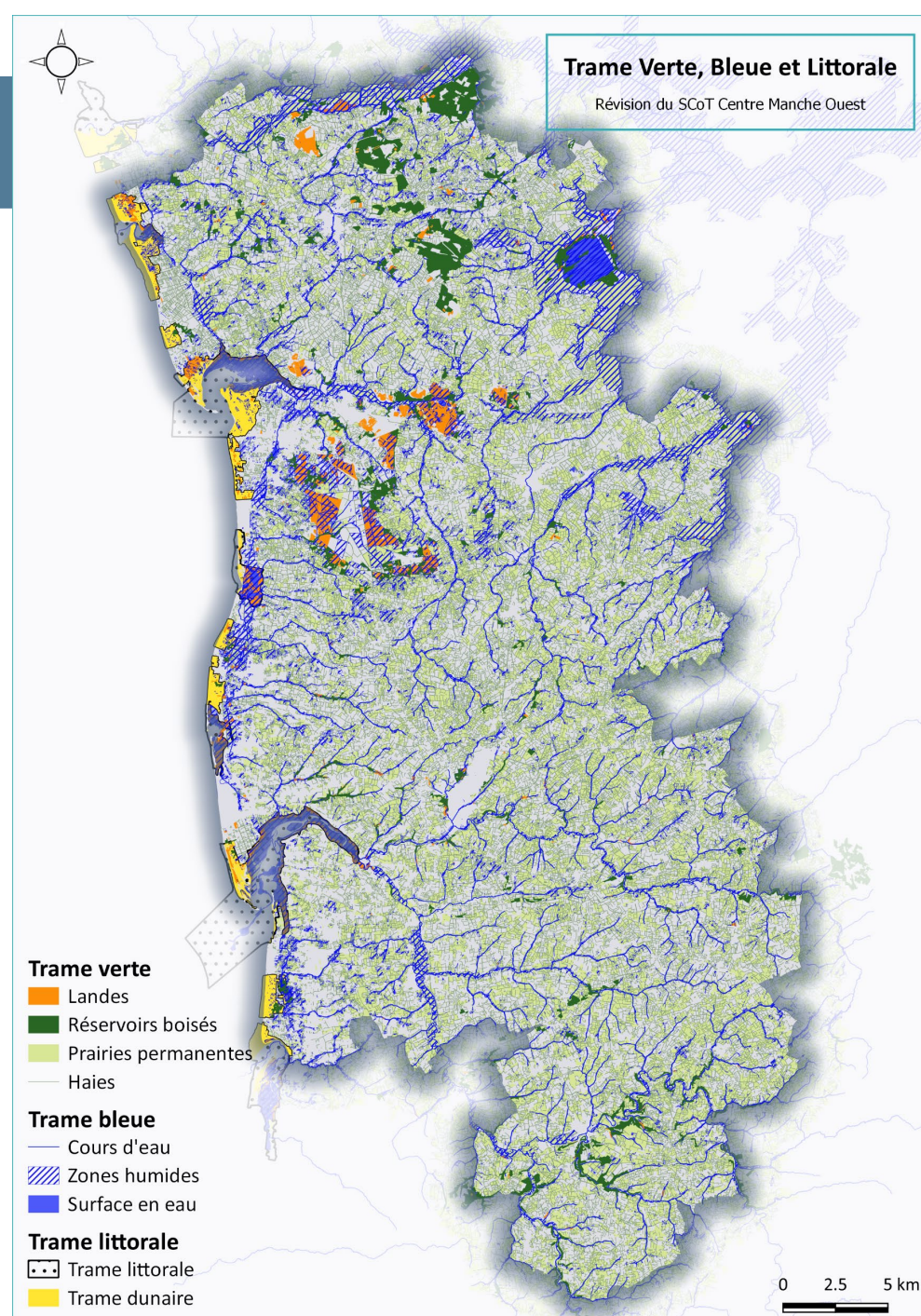


Source: DREAL

La Trame Verte et Bleue

Quelques enjeux du SCOT :

- Conciliation des enjeux de protection et de la nature et d'évolution des espaces littoraux,
- Protection et préservation des milieux naturels en fonction de leurs caractéristiques et du niveau d'enjeu,
- Mise en valeur et / ou restauration de milieux naturels,
- Prise en compte des dispositions de la charte du PNR en cours d'élaboration.



1/ Milieux naturels et biodiversité

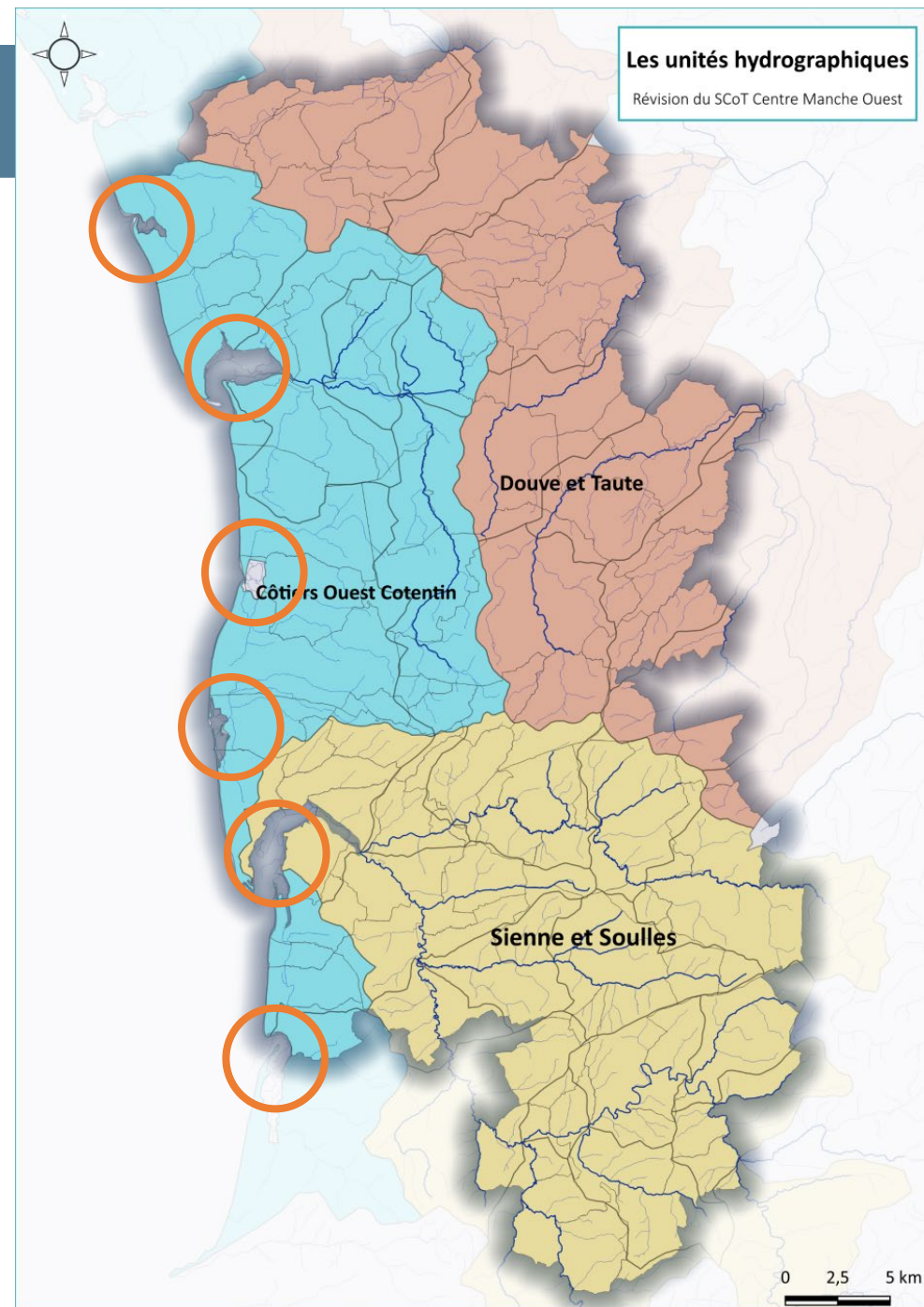
2/ Ressource en eau

3/ Risques naturels et changement climatique

Les unités hydrographiques

Les unités hydrographiques

Révision du SCoT Centre Manche Ouest



Un réseau de cours d'eau dense qui comprend

3 unités hydrographiques principales :

- **Le bassin versant de la Sienne et Soulles** au sud-ouest du territoire
- **Le bassin versant de la Douve et Taute** à l'est
- **Le bassin versant Côtiers Ouest** qui comprend plusieurs petits cours d'eau côtiers et l'Ay

Six havres se retrouvent à la confluence de plusieurs cours d'eau:

- **Le Havre de Surville**
- **Le Havre de Lessay**
- **Le Havre de Geffosses**
- **Le Havre de Blainville**
- **Le Havre de Regnéville**
- **Le Havre de la Vanlée**

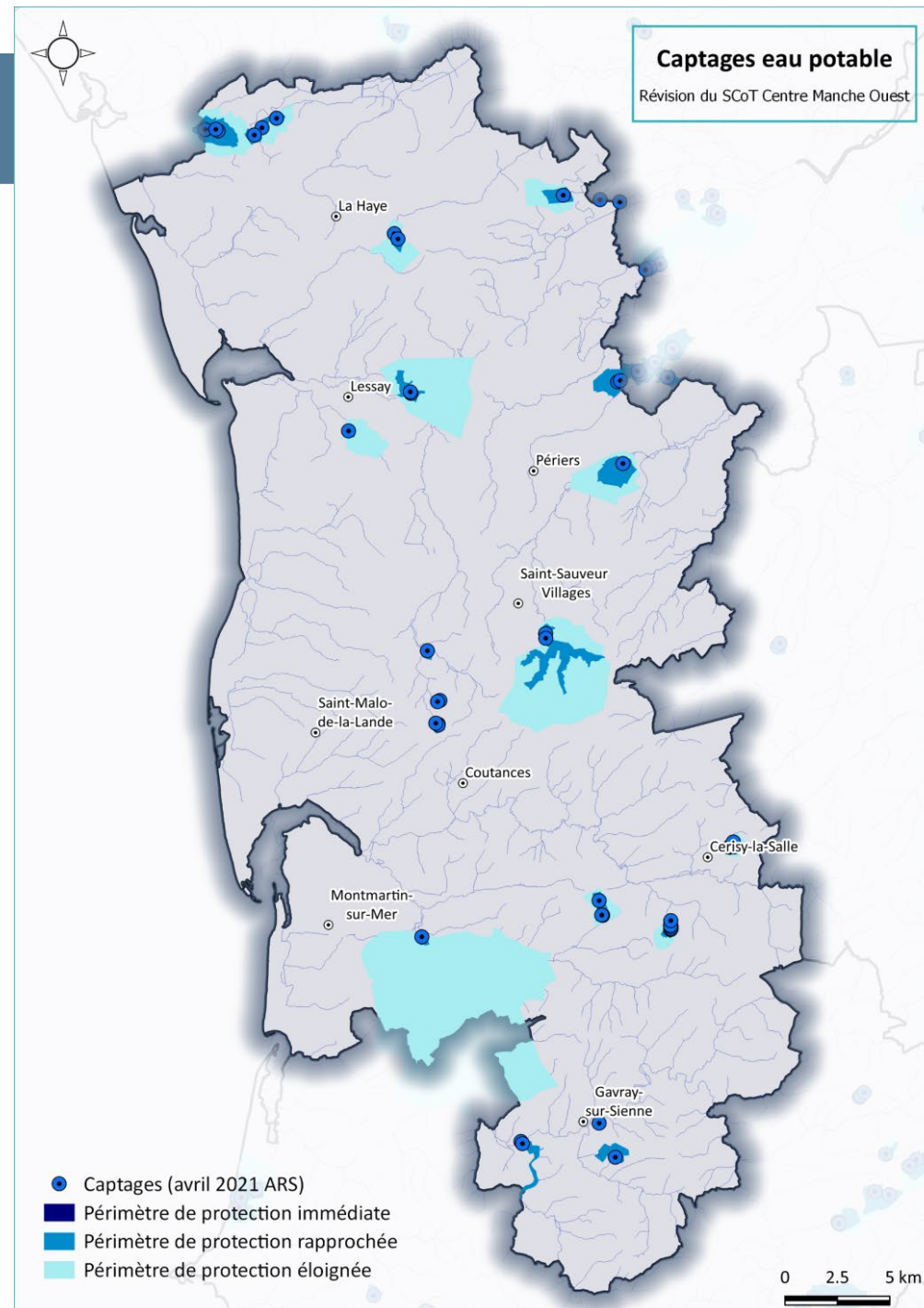
L'eau potable et l'assainissement

43 captages d'eau potable sur le territoire

- Deux acteurs-clés : SDEAU 50, le SMPEP de l'Isthme du Cotentin (regroupant les SIAEP du Bauplois et des Sources du Pierrepontais)
- 30% de l'eau produite sur le département provient des bassins de Sainteny, Lessay, Créances-Pirou et de Saint-Sauveur-le-Vicomte

Un assainissement aux états « mixtes »

- 50 stations d'épuration, dont 17 sur COCM et 33 sur CMB
- Une capacité restante globalement satisfaisante sur le territoire, malgré certains dépassements liés à l'industrie ou au tourisme
- Plusieurs travaux de modernisation prévus : STEP de Coutances, Agon-Coutainville, Gouville-sur-Mer et Courcy



La ressource en eau

Quelques enjeux du SCOT :

- Une gestion équilibrée, solidaire et soutenable de la ressource en eau:
 - Lutte contre les pollutions dans les eaux de surface et les eaux souterraines
 - Une projection du territoire adaptée aux capacités de la ressource en eau et notamment en période de tension
- Anticipation du changement climatique et des effets cumulatifs (inondation, submersion, remontée du biseau salé) sur la ressource en eau souterraine et surfacique
- Réouverture des havres en intégrant la gestion des masses d'eau, des sédiments et de l'érosion



Havre de Geffosses



Partie aval du havre de Regnéville

1/ Milieux naturels et biodiversité

2/ Ressource en eau

3/ Risques naturels et changement climatique

Projections à horizon 2100

Le GIEC Normand :

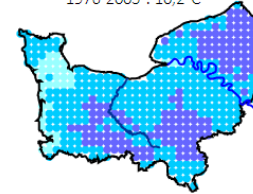
- Le scénario RCP 2.6 « optimiste » est basé sur l'application immédiate de l'accord de Paris,
- Le scénario RCP 8.5 « pessimiste » est basé sur l'absence de politique climatique internationale (maintien de la situation actuelle).

Les grand constats sur le territoire :

- Une hausse globale des températures de $+3,5^{\circ}\text{C}$ à horizon 2100 selon le scénario pessimiste,
- Une hausse du nombre de jours de chaleur et baisse globale des précipitations annuelles (entre -80 et -170 mm),
- Un bouleversement de la saisonnalité des précipitations = hausse du risque inondation en hiver et de sécheresses en été et en automne.

La température moyenne

(valeur moyenne annuelle)
Situation de référence
1976-2005 : $10,2^{\circ}\text{C}$



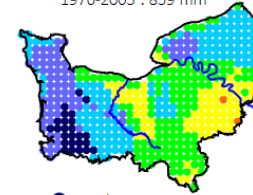
Moyenne entre la T° mini de la nuit et la T° maxi du jour

Données Drias les futurs du climat

Réalisation O. Cantat, LETG, UNICAEN

Ecart / précipitations

(valeur annuelle en mm)
Situation de référence
1976-2005 : 859 mm



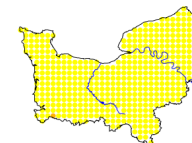
● 1050 à 1200 mm
● 950 à 1050 mm
● 850 à 950 mm
● 750 à 850 mm
● 650 à 750 mm
● 550 à 650 mm

Données Drias les futurs du climat

Réalisation O. Cantat, LETG, UNICAEN

Saisonnalité des précipitations

Evolution entre la période référence 1976-2005 et la projection 2071-2100 pour le scénario RCP 8.5.



Année = $-9,6\%$
(entre $-15,2$ et $-4,1\%$)

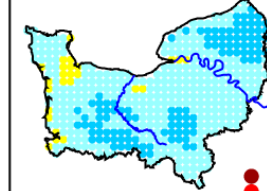
Données Drias les futurs du climat

Réalisation O. Cantat, LETG, UNICAEN

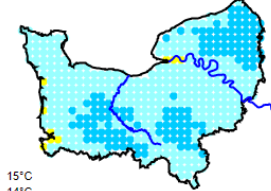
Horizon moyen 2041-2070

Horizon lointain 2071-2100

RCP 2.6 : $11,3^{\circ}\text{C}$ ($+1,1^{\circ}\text{C}$)

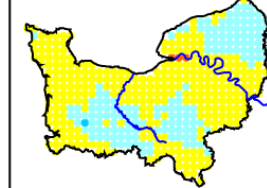


RCP 2.6 : $11,2^{\circ}\text{C}$ ($+1,0^{\circ}\text{C}$)

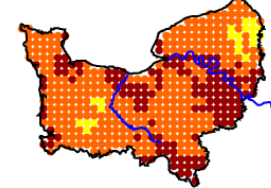


● 14 à 15°C
● 13 à 14°C
● 12 à 13°C
● 11 à 12°C
● 10 à 11°C
● 9 à 10°C

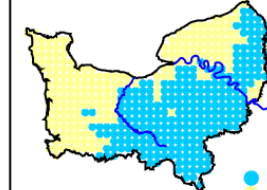
RCP 8.5 : $12,1^{\circ}\text{C}$ ($+1,9^{\circ}\text{C}$)



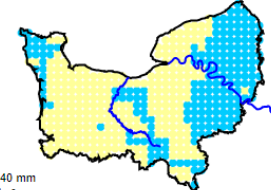
RCP 8.5 : $13,7^{\circ}\text{C}$ ($+3,5^{\circ}\text{C}$)



RCP 2.6 : de -30 à $+27$ mm

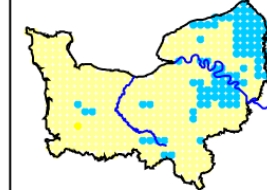


RCP 2.6 : de -29 à $+31$ mm

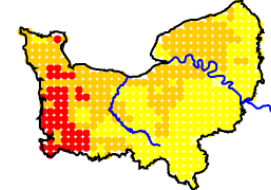


● 0 à 40 mm
● -40 à 0 mm
● -80 à -40 mm
● -120 à -80 mm
● -170 à -120 mm

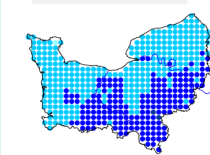
RCP 8.5 : de -43 à $+32$ mm



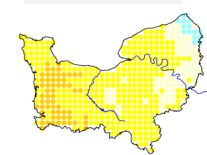
RCP 8.5 : de -163 à -33 mm



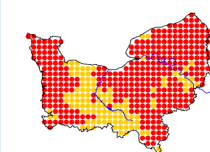
Hiver = $+13,6\%$
(entre $+4,6$ et $+26,6\%$)



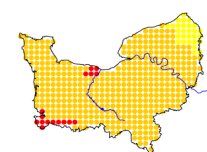
Printemps = $-9,1\%$
(entre $-21,0$ et $+3,9\%$)



● -35 à -25%
● -25 à -15%
● -15 à -5%
● -5 à 0%
● 0 à 5%
● 5 à 15%
● 15 à 25%
● 25 à 35%

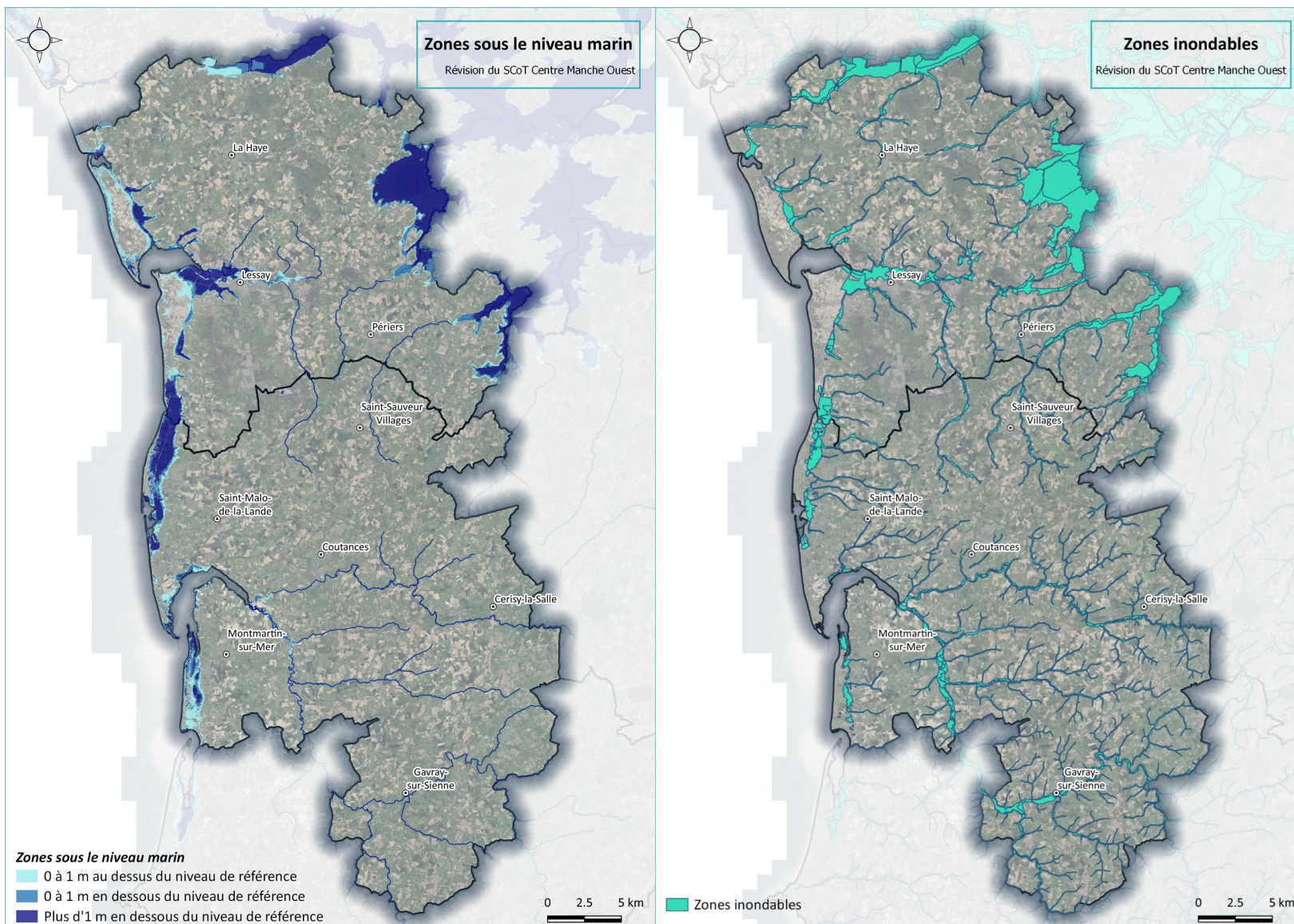


Été = $-26,9\%$
(entre $-34,4$ et $-19,8\%$)



Automne = $-20,2\%$
(entre $-27,3$ et $-17,9\%$)

Le risque inondation et les zones sous le niveau marin



10 400 ha en zones inondables (= 9% du territoire du SCoT)

La majorité d'entre elles correspondent aux zones sous le niveau marin : zones basses littorales, havres et marais.

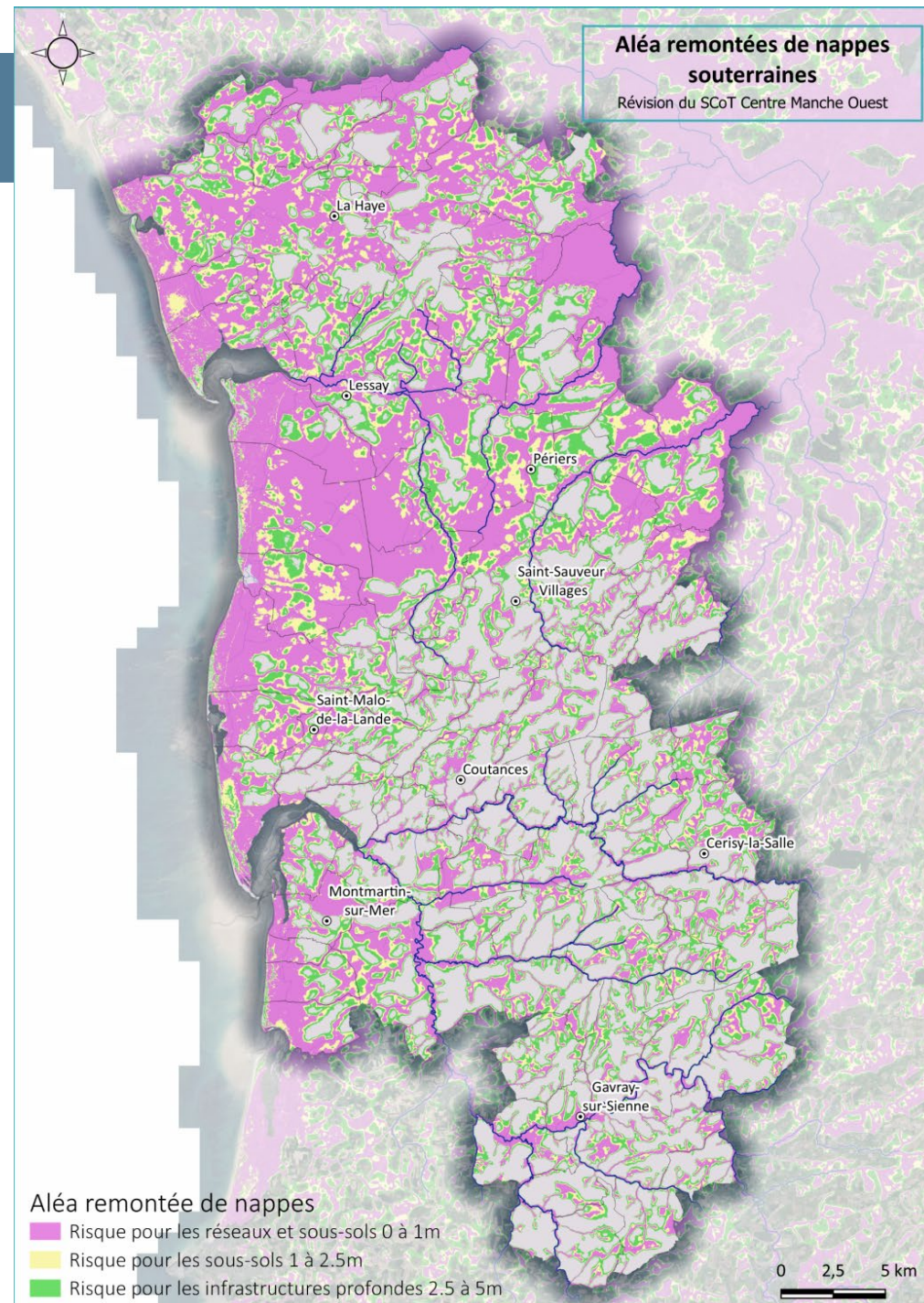
Tous les cours d'eau majeurs du territoire et leurs affluents sont concernés

Le risque de remontées de nappes

44 500 ha en risque important de remontées de nappes, soit 39% du territoire

Cela concerne les réseaux situés entre 0 et 1 m et les infrastructures construites au-delà de 1 m de profondeur (sous-sols, infrastructures profondes...)

Les façades nord et ouest sont davantage concernées du fait de leur niveau en plus basse altitude.



Les risques littoraux

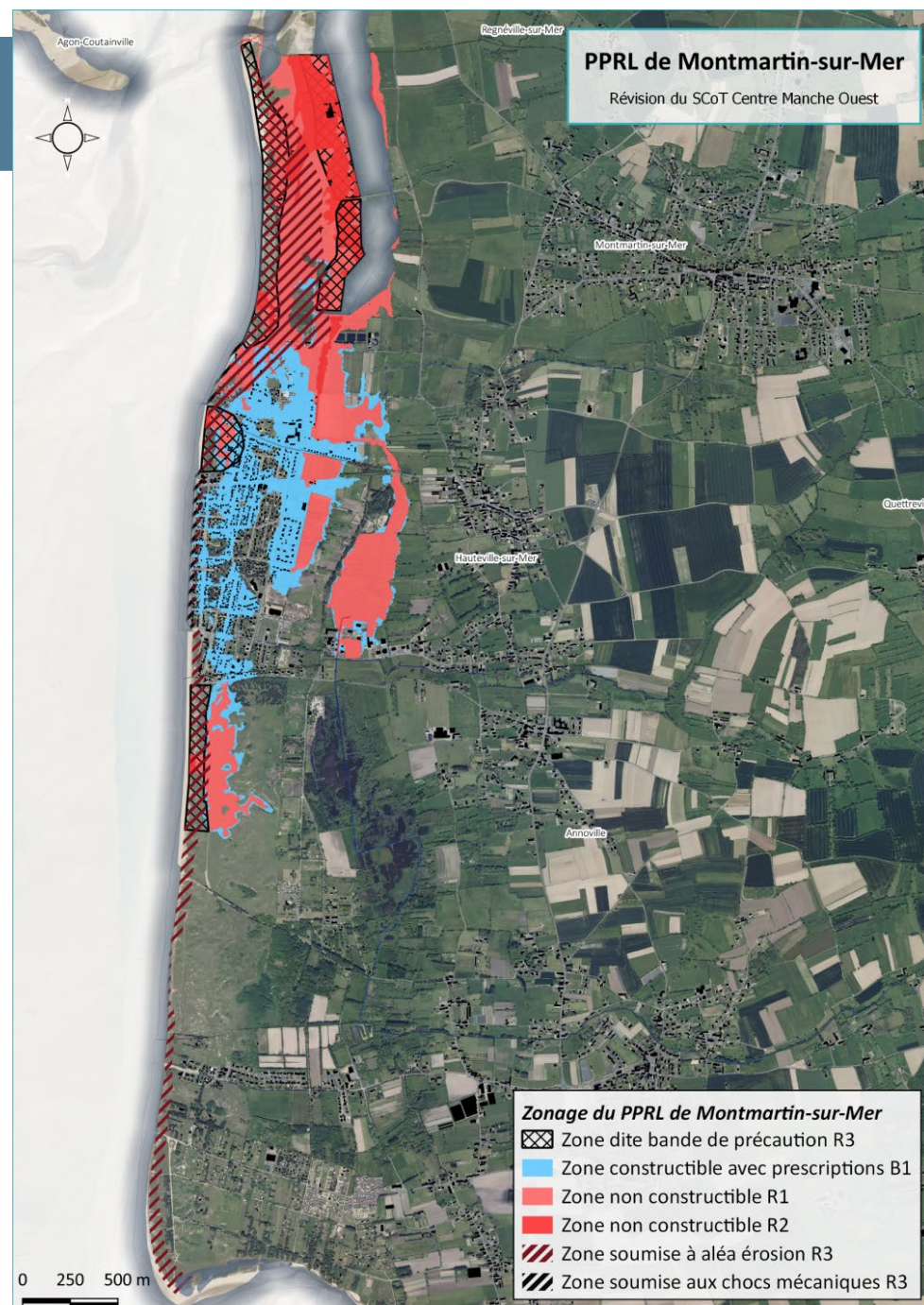
Plusieurs risques impactant et pouvant se cumuler :

- La submersion marine
- L'érosion côtière
- La remontée de nappes souterraines

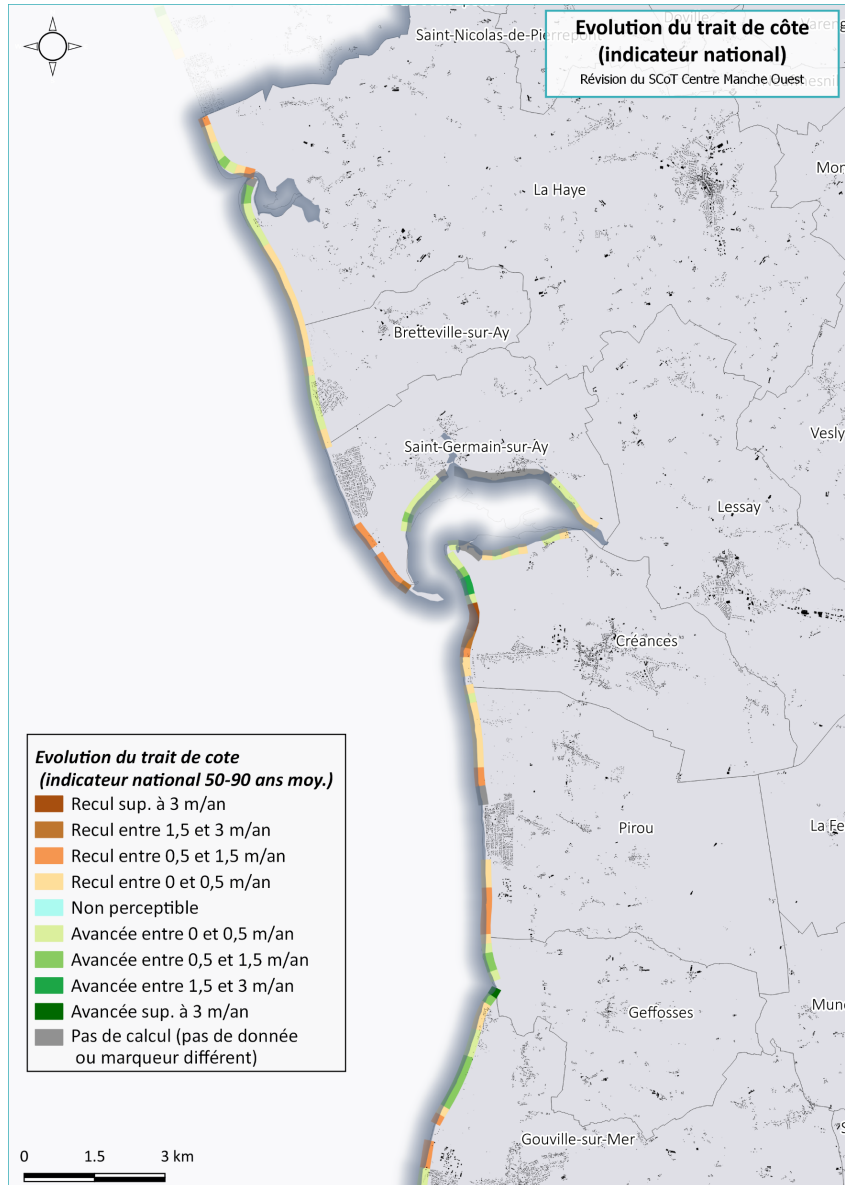
Des outils de gestion des risques :

1 Plan de Prévention des Risques Littoraux sur les communes de Montmartin-sur-Mer, Hauteville-sur-Mer et Annoville

1 PPRL en cours entre Agon-Coutainville et Bretteville-sur-Ay (aléa submersion marine)



L'érosion du trait de côte et les systèmes d'endigement

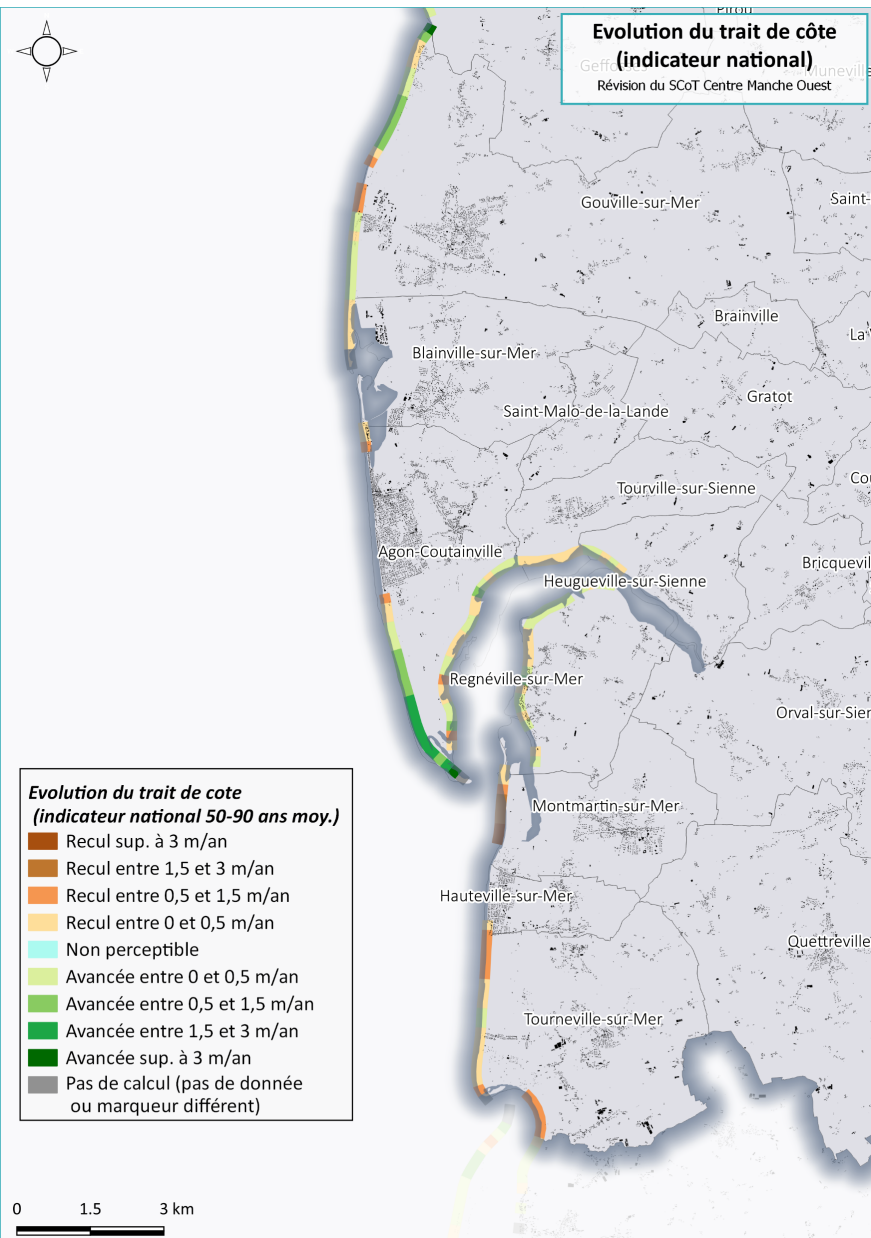


Près de Saint-Germain-sur-Ay, exemple d'une maison tombée à l'eau en 2015.



Canivelles implantées pour fixer la dune

L'érosion du trait de côte et les systèmes d'endiguement



16 000 tonnes de rochers posés à Gouville-sur-Mer en mai 2020.



Érosion du cordon dunaire entre 2000 et 2015 à Blainville-sur-Mer.



Aménagements en bois restreignant l'accès des véhicules motorisés à proximité des dunes et orientant les déplacements piétons en dehors des dunes afin de les préserver.

Les risques naturels

Quelques enjeux du SCOT :

- Articulation dans le document SCoT de l'ensemble des démarches et des connaissances (acquises, en cours d'acquisition) du territoire sur les risques dans un contexte de changement climatique
- Déploiement d'un modèle d'aménagement et de développement résilient face au changement climatique
- Maitrise / réduction des phénomènes de ruissellement / érosion des sols par des actions concrètes à l'échelle des bassins versant (protection du bocage, des zones humides...)



1/ Démographie et habitats

2/ Activités économiques

3/ Mobilité

Evolutions démographiques

Combien y a-t-il d'habitants sur le territoire en 2019 ?

A- 40 000 habitants

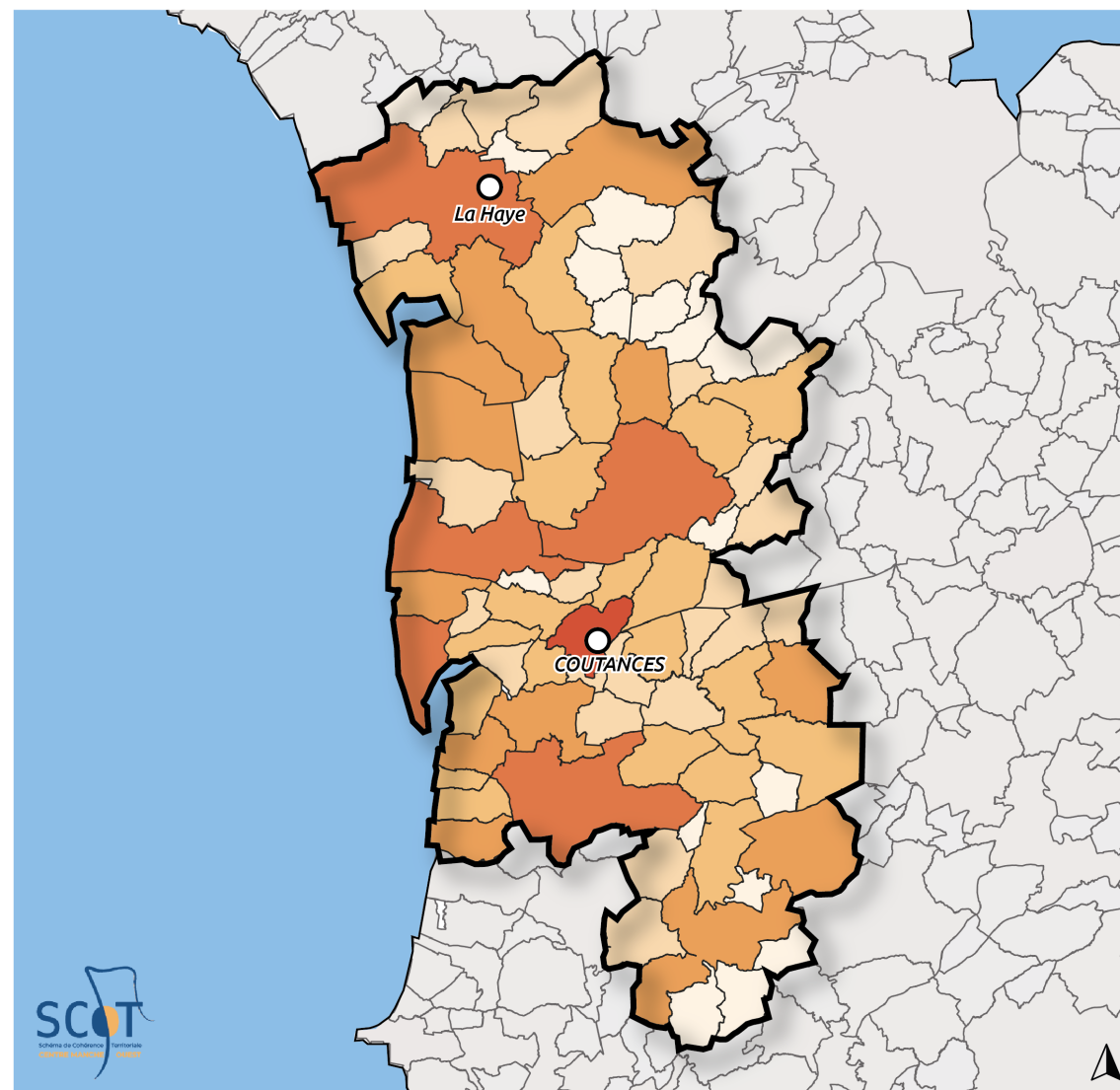
B- 55 000 habitants

C- 70 000 habitants

D- 85 000 habitants

Répartition de la population par commune en 2019

Schéma de Cohérence Territoriale Centre Manche Ouest



Evolutions démographiques

Combien y a-t-il d'habitants sur le territoire en 2019 ?

A- 40 000 habitants

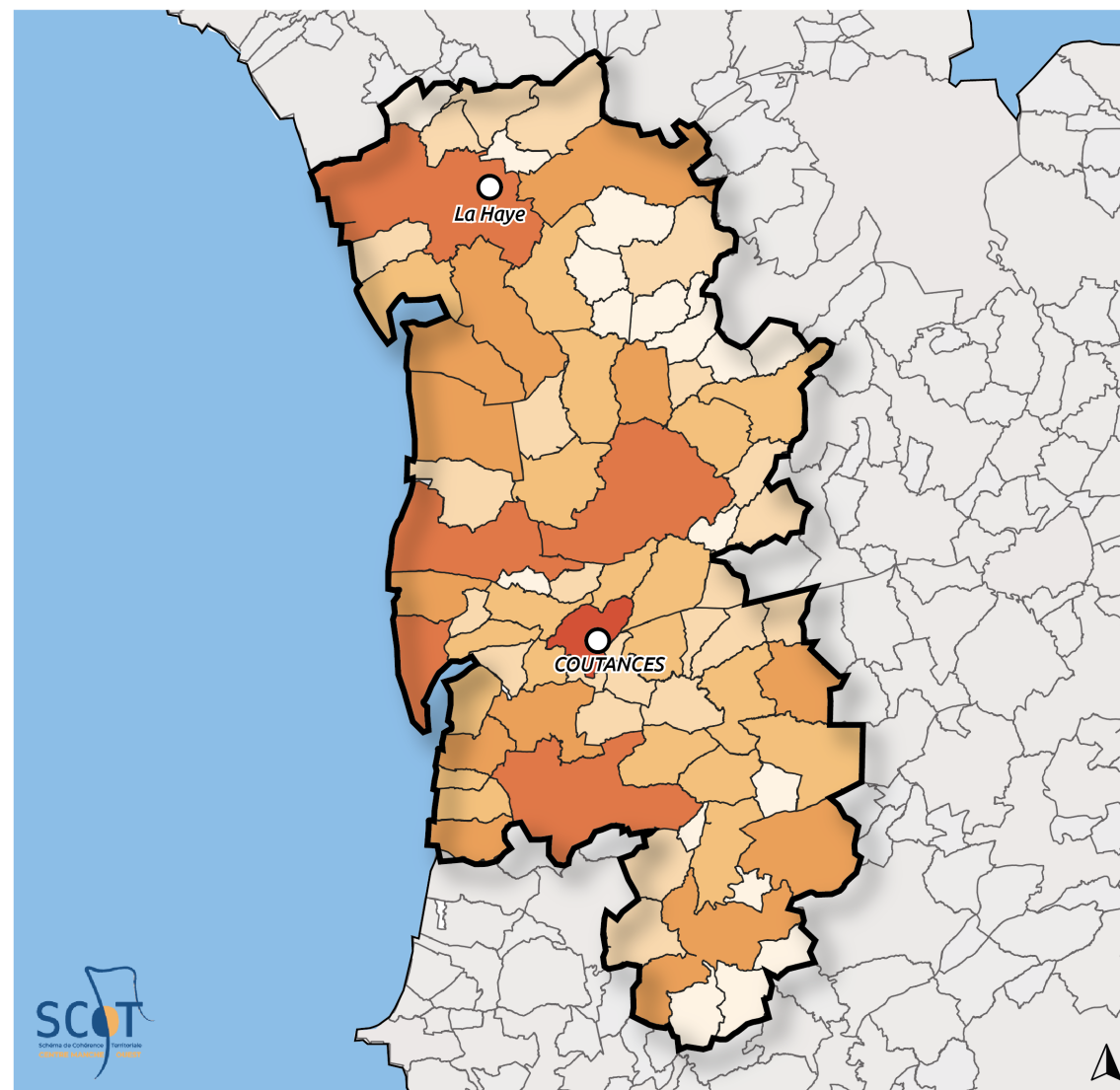
B- 55 000 habitants

C- 70 000 habitants

D- 85 000 habitants

Répartition de la population par commune en 2019

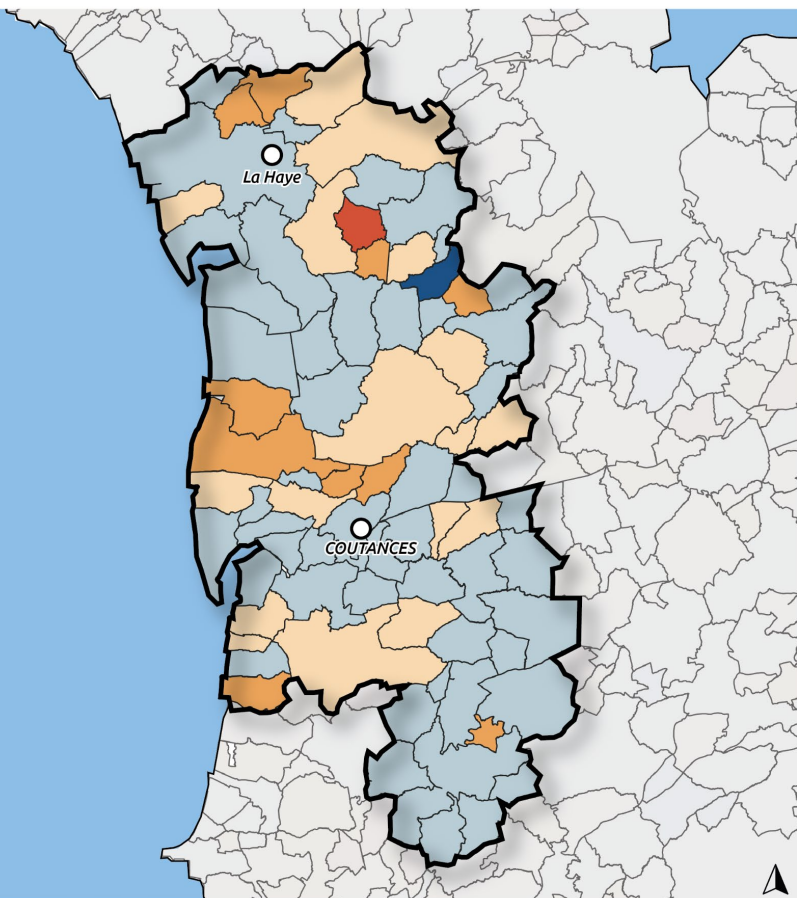
Schéma de Cohérence Territoriale Centre Manche Ouest



Evolutions démographiques

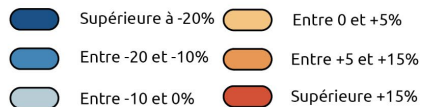
Evolution démographique récente entre 2013 et 2019

Schéma de Cohérence Territoriale Centre Manche Ouest



Légende

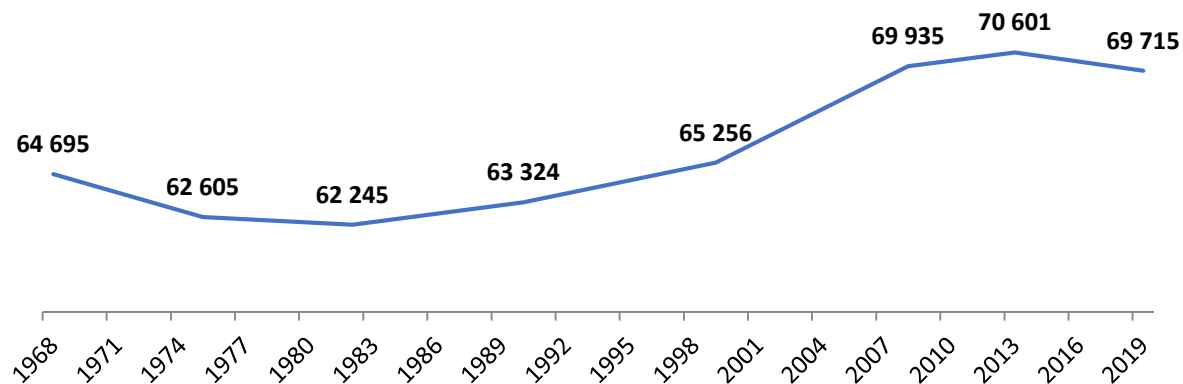
Evolution démographique récente



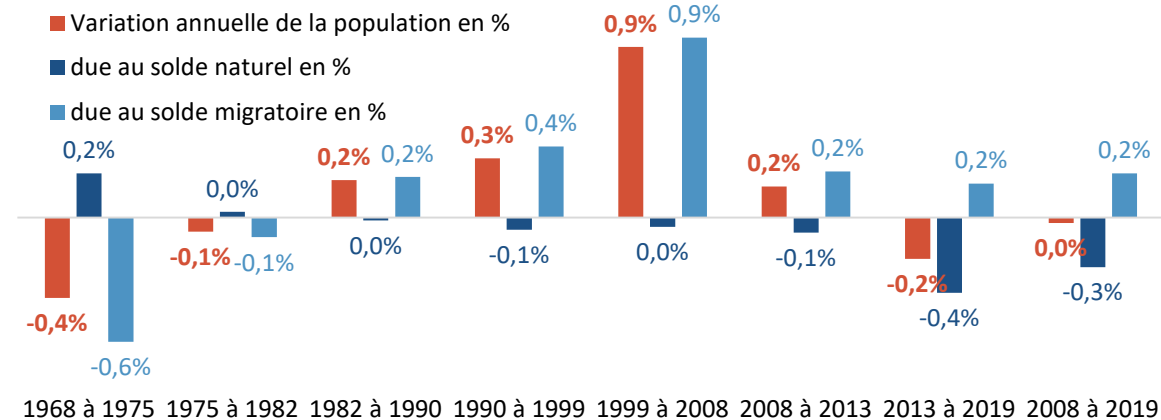
INSEE, 2019



Evolution de la population depuis 1968

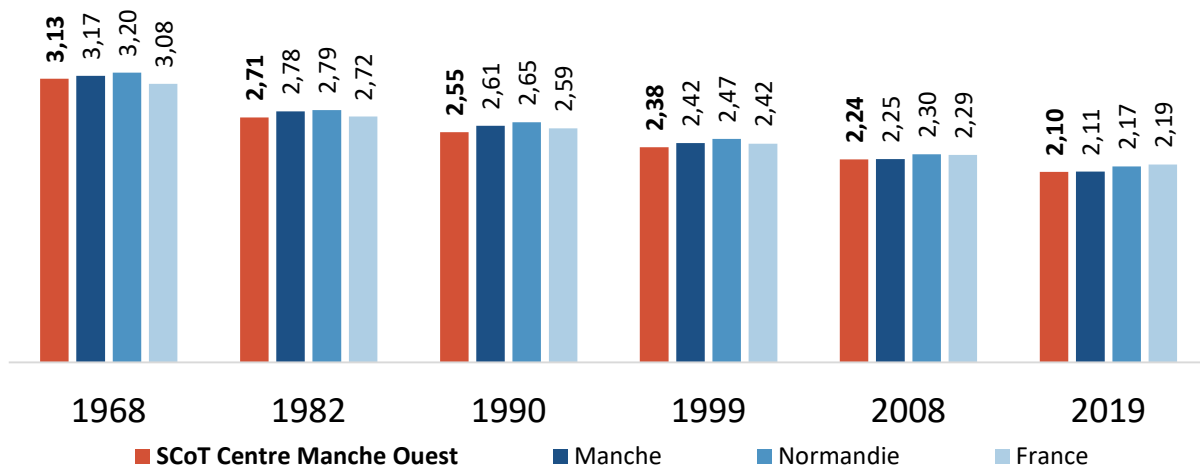


Part du solde naturel et du solde migratoire dans l'évolution de la population depuis 1968



Evolutions démographiques

Evolution comparée de la taille moyenne des ménages depuis 1968

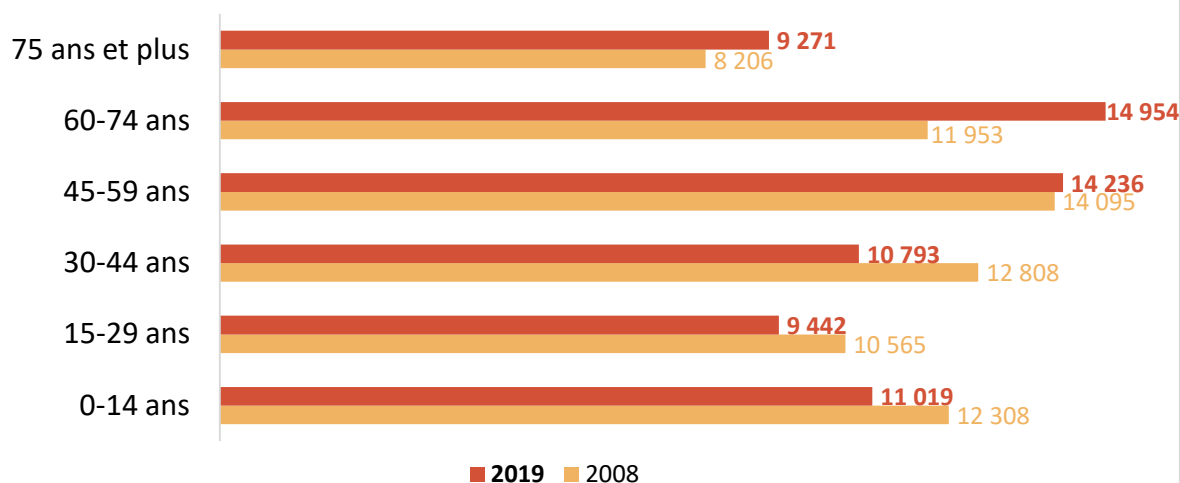


2,1 personnes par ménage en moyenne

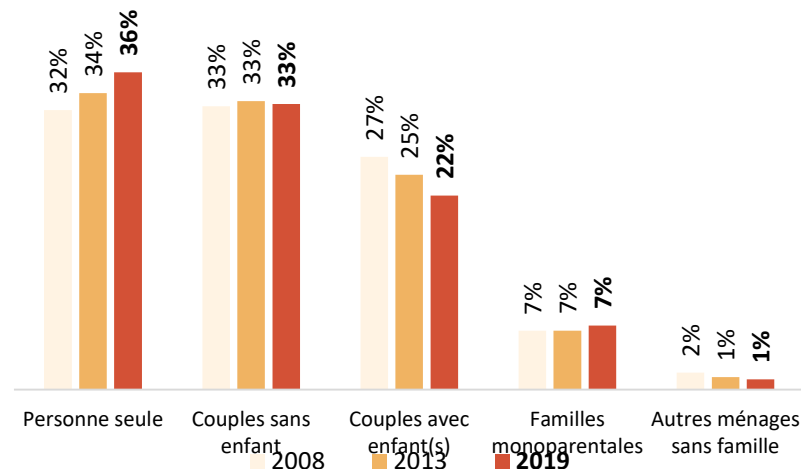
En diminution

S'expliquant par des évolutions sociales dont l'augmentation de personnes vivant seules

Evolution de la population entre 2008 et 2019 par tranches d'âges

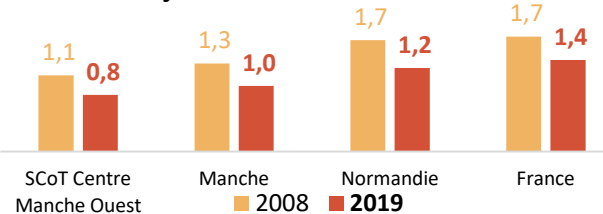


Evolution de la composition des ménages depuis 2008



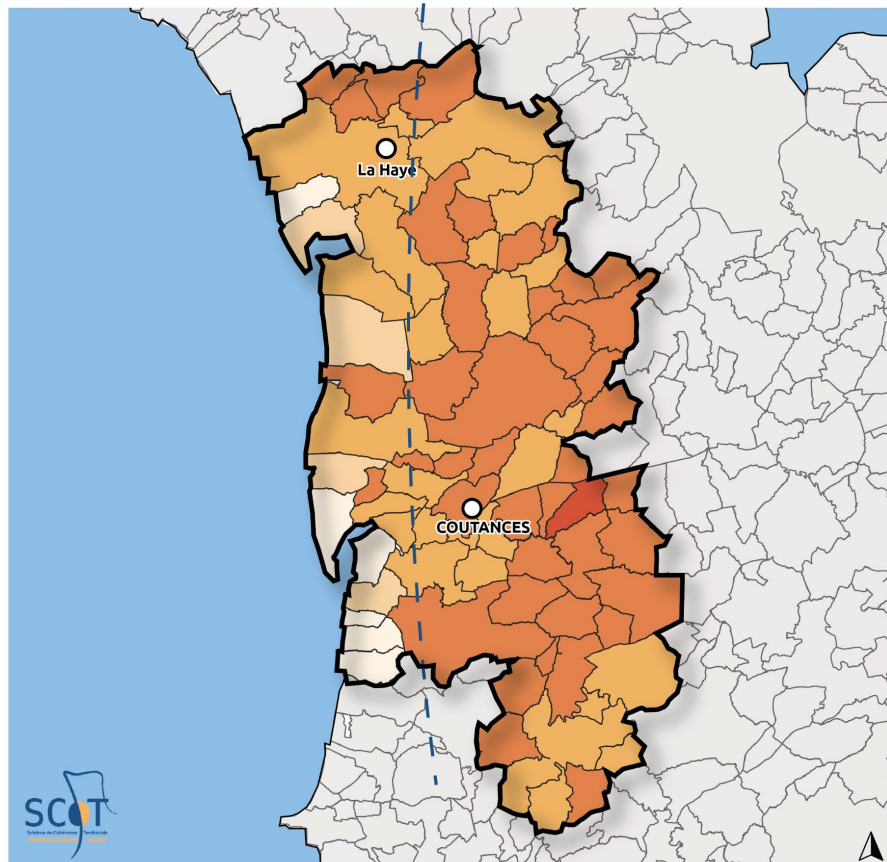
Evolutions démographiques

Comparaison de l'évolution de l'indice de jeunesse entre 2008 et 2019



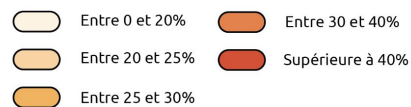
Des moins de 30 ans plus représentés dans le rétro-littoral, en 2019

Schéma de Cohérence Territoriale Centre Manche Ouest



Légende

Part des moins de 30 ans dans la population

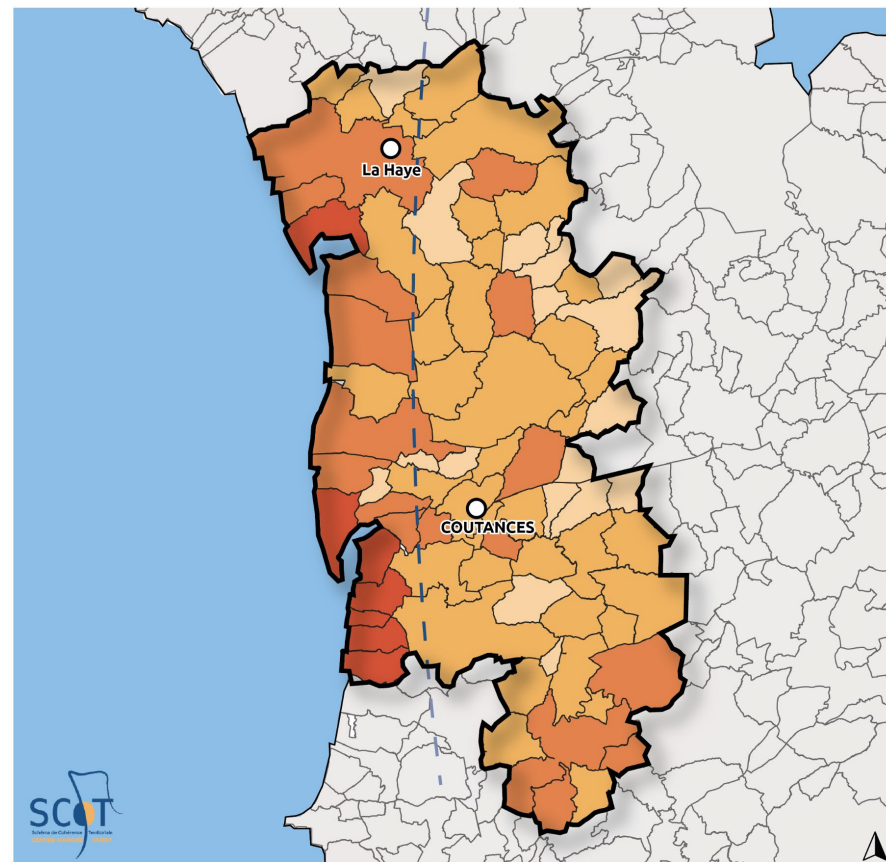


INSEE, 2019



Des 60 ans et + plus nombreux sur le littoral, en 2019

Schéma de Cohérence Territoriale Centre Manche Ouest



Légende

Part des 60 ans et plus dans la population

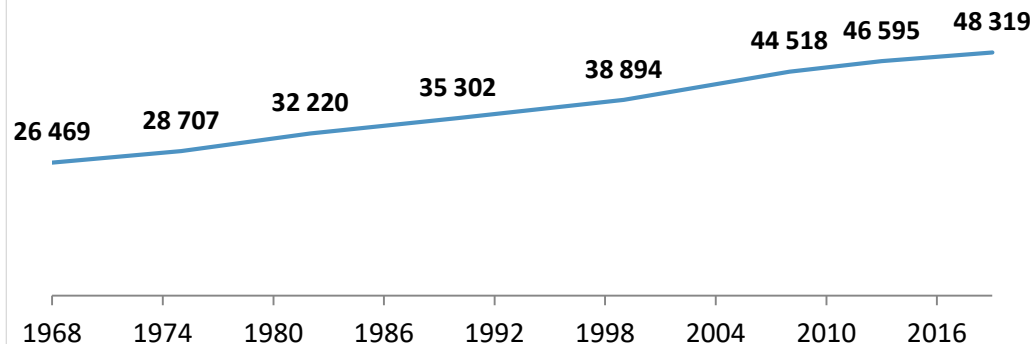


INSEE, 2019



Evolutions de l'habitat

Evolution du nombre de logements depuis 1968

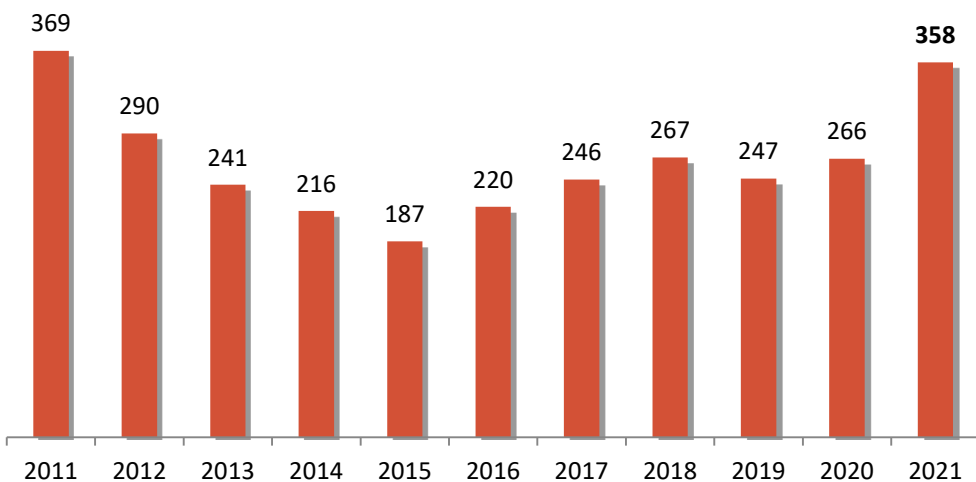


+428 logements tous les ans depuis 50 ans

+345 logements sur les 10 dernières années

Dont 291 logements neufs en moyenne par an

Evolution du nombre total de logements commencés entre 2011 et 2021



Les résidences secondaires

Quelle est la part des résidences secondaires en 2019?

A- 5 %

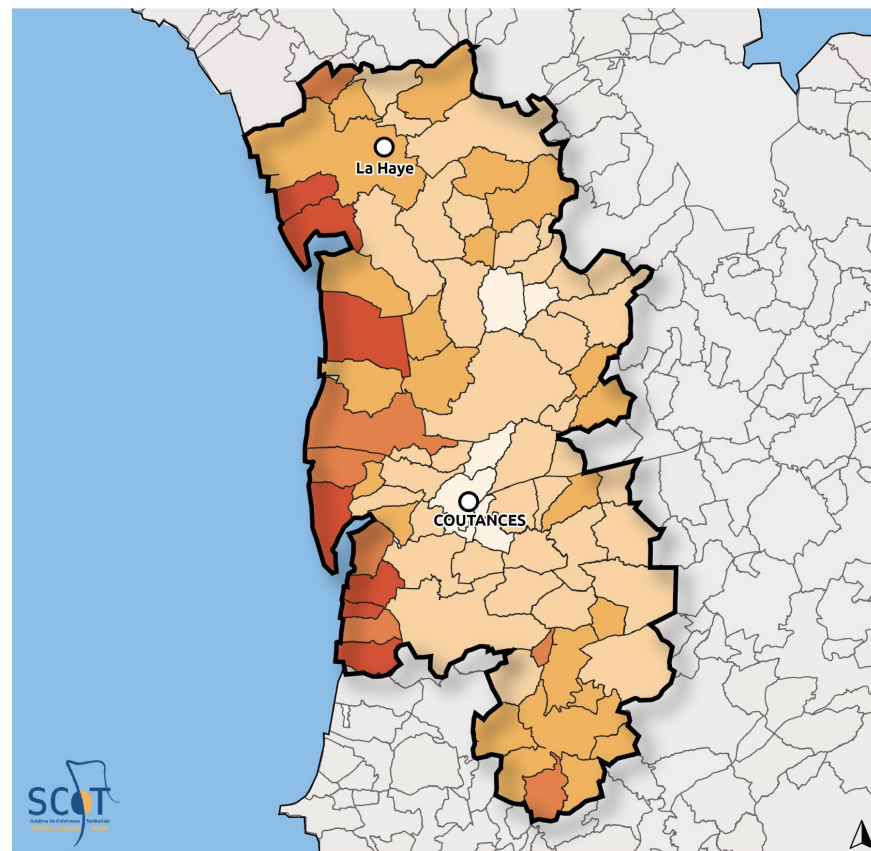
B- 15%

C- 25%

D- 35%

Des résidences secondaires plus nombreuses sur la frange littorale

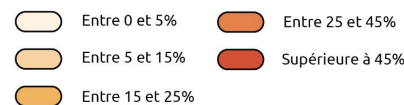
Schéma de Cohérence Territoriale Centre Manche Ouest



INSEE, 2019

Légende

Part des résidences secondaires



Les résidences secondaires

Quelle est la part des résidences secondaires en 2019?

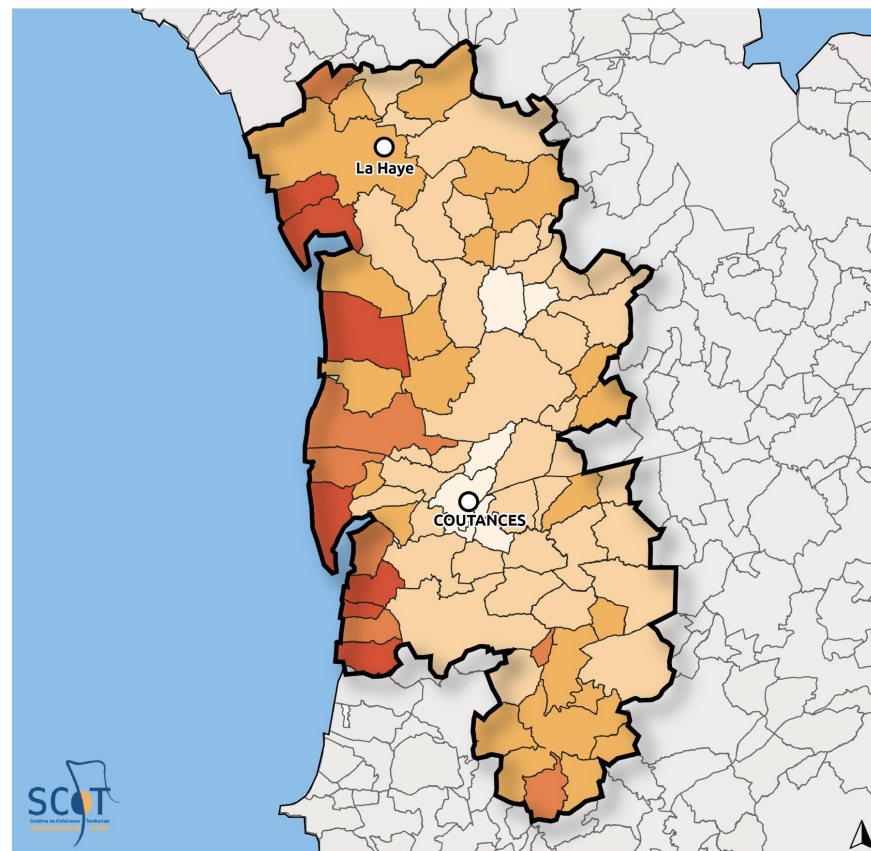
A- 5 %

B- 15%

C- 25% : 12 032 logements

D- 35%

Des résidences secondaires plus nombreuses sur la frange littorale
Schéma de Cohérence Territoriale Centre Manche Ouest



INSEE, 2019

Légende

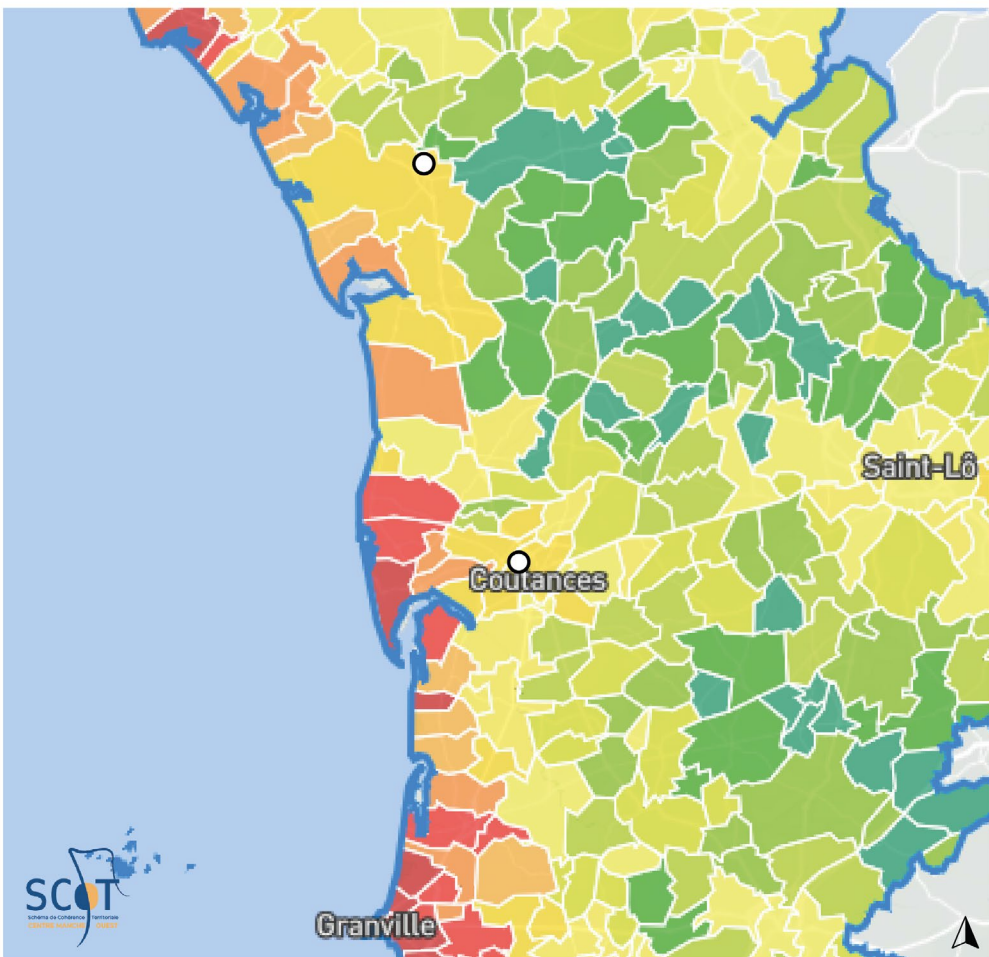
Part des résidences secondaires



Quel prix de l'immobilier ?

Prix de l'immobilier en 2023

Schéma de Cohérence Territoriale Centre Manche Ouest



Légende

Prix de l'immobilier au m²

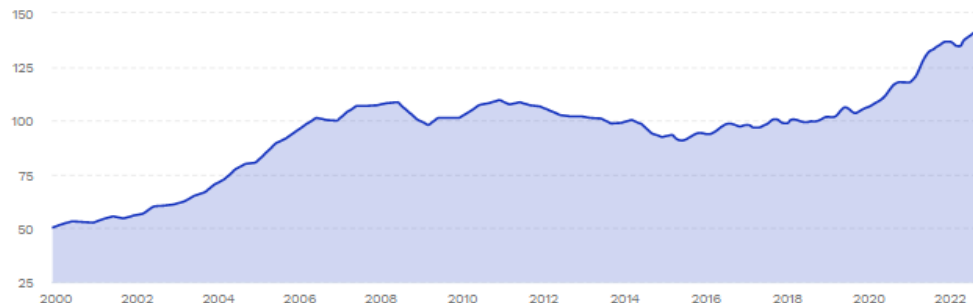
< 1199 € > 2952 €

Meilleurs agents

Communes Au 1 ^{er} janvier 2023	Prix m ² appartement	Prix m ² maison
Pôles		
Coutances	1 872€	1 904€
Lessay	2 131€	1 882€
Périers	1 066€	1 390€
La Haye	2 095€	1 909€
Saint-Sauveur-Villages	2 367€	2 377€
Créances	2 298€	1 966€
Quelques communes littorales		
Agon-Coutainville	4 425€	3 964€
Bretteville-sur-Ay	-	2 187€
Anneville-sur-Mer	-	1 893€
Regnéville-sur-Mer	-	2 655€
Hauteville-sur-Mer	2 761€	3 081€
Quelques communes rétro-littorales		
Gorge	-	1 203€
Contrières	-	1 421€
Belval	-	1 745€
Manche	2 289€	1 977€

Évolution du prix de l'immobilier en Manche

1 mois - 0.7% 3 mois - 2.5% 1 an + 0.3% 2 ans + 16.4% 5 ans + 38.8% 10 ans + 34.4%



Source : Données MeilleursAgents et données publiques (Notaires, INSEE)

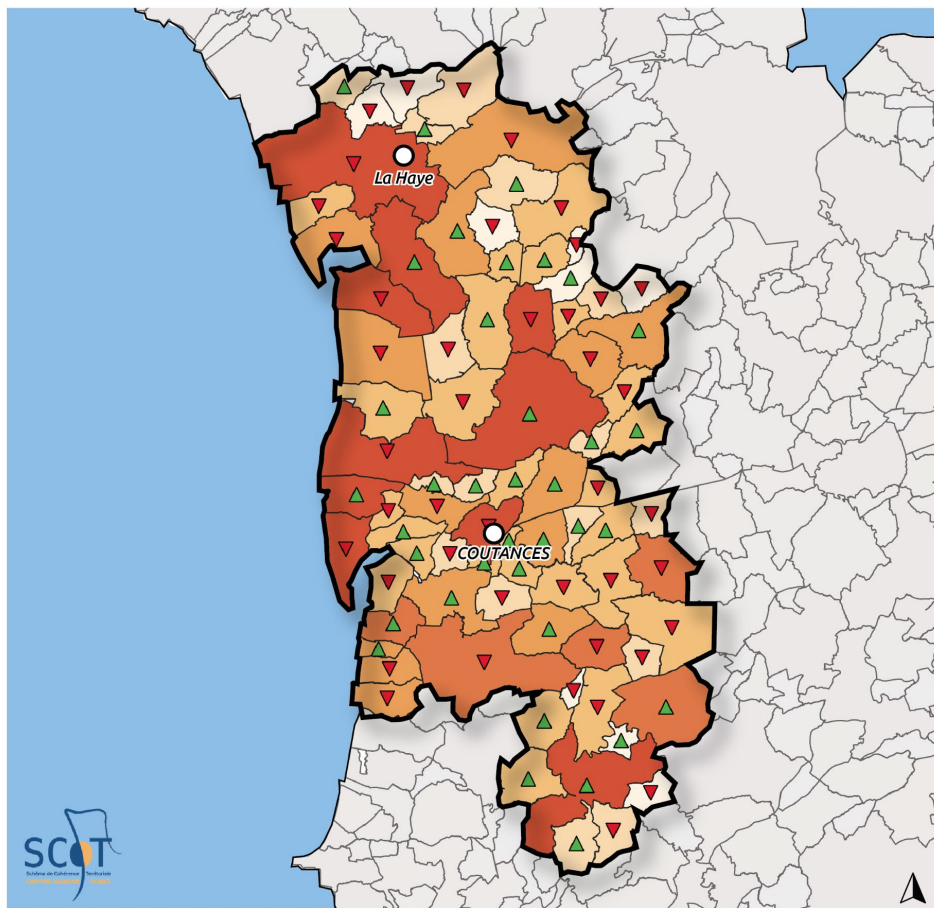
1/ Démographie et habitats

2/ Activités économiques

3/ Mobilité

Quelles dynamiques de l'emploi ?

Emplois proposés par commune en 2019
Schéma de Cohérence Territoriale Centre Manche Ouest

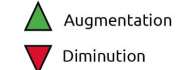


Légende

Nombre d'emplois proposés au lieu de résidence



Evolution du nombre d'emplois entre 2008 et 2019



Organisation du territoire

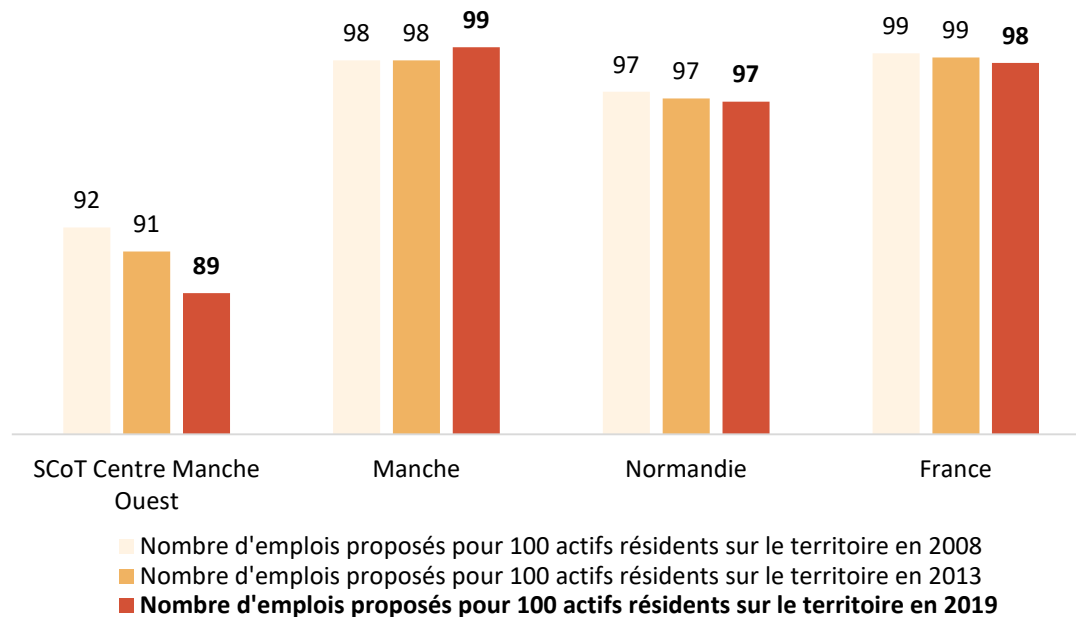


INSEE, 2019



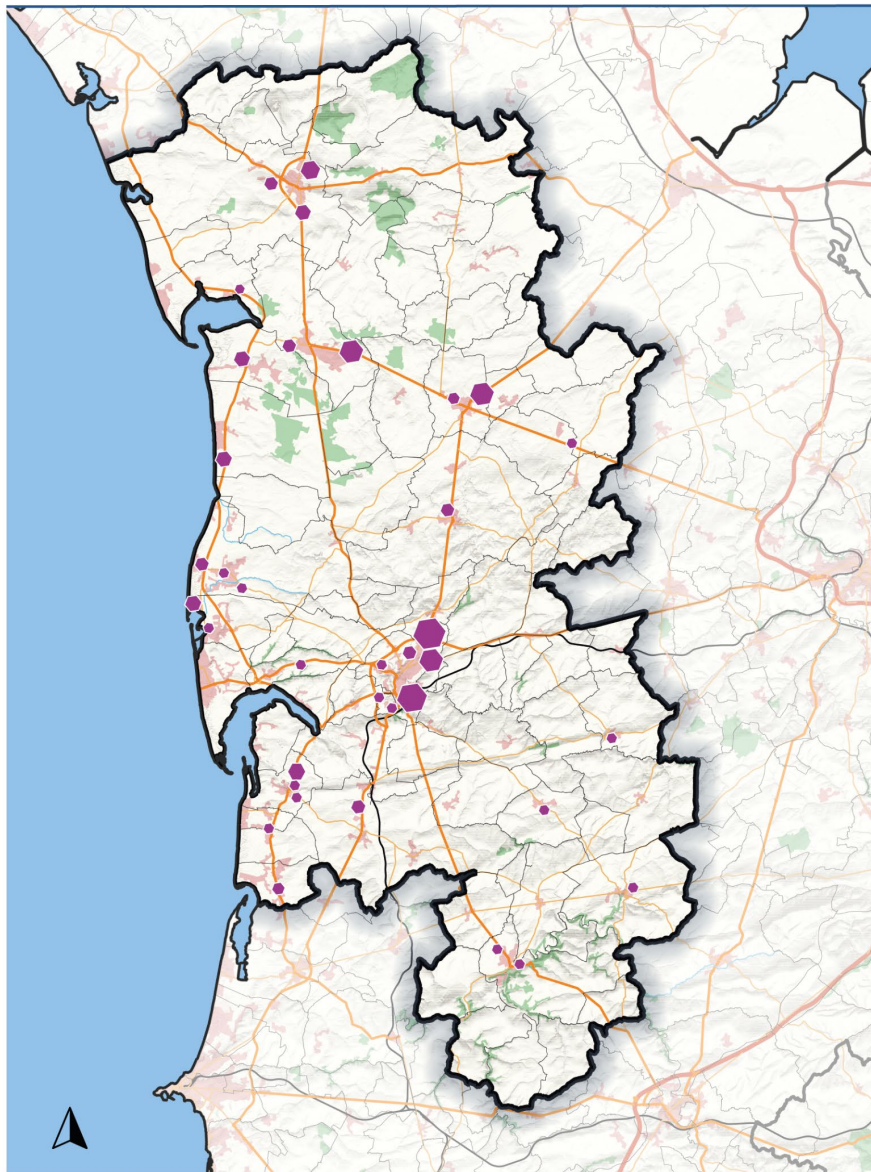
24 079 emplois sur le territoire
Coutances : 1/3 des emplois
3 985 établissements actifs en 2019
Coutances : 721 établissements (18%)

Comparaison de l'évolution de l'indice de la concentration d'emploi entre 2008 et 2019 (en nombre d'emploi par actifs résidents)



Comment s'organise l'accueil des entreprises ?


Les zones d'activités économiques Schéma de Cohérence Territoriale Centre Manche Ouest



**Une quarantaine de zones
d'activités économiques**

**Pression foncière renforcée par
une disponibilité faible**

Légende

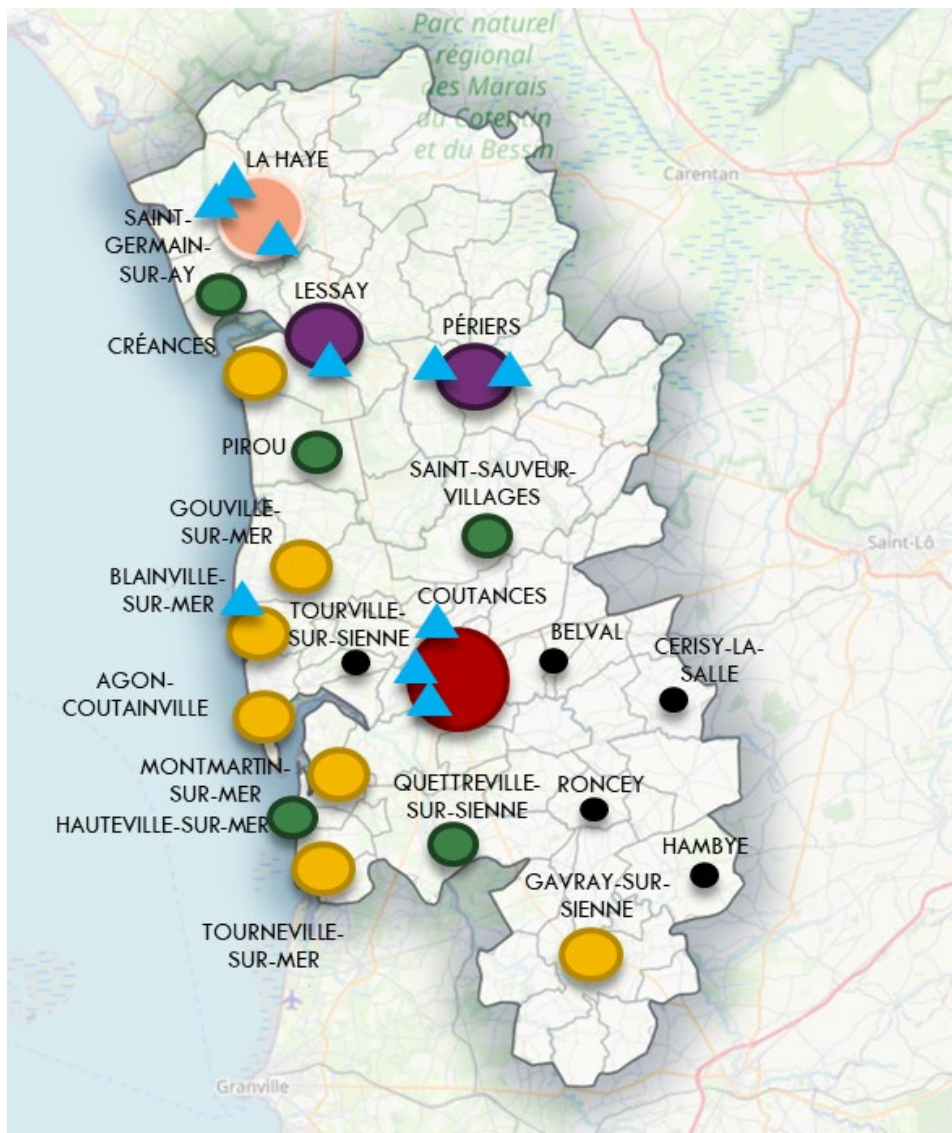
 Zone d'activités en fonction de leur importance






 Lignes ferroviaires

 Liaisons autoroutières

 Liaisons routières structurantes

Quelle armature commerciale pour le territoire ?



Niveau de polarité	Définition
 Pôle majeur	<ul style="list-style-type: none"> Offre commerciale très diversifiée, répondant à des besoins exceptionnels, occasionnels, hebdomadaires et quotidiens. Plus de 150 commerces de détail (au sens du DAACL), plus de 40 000 m² de surface de vente de GMS, dont environ 12 000 m² d'activités alimentaires. Présence d'un ou plusieurs secteurs d'implantation périphériques.
 Pôle structurant	<ul style="list-style-type: none"> Offre répondant à des besoins hebdomadaires et quotidiens, offre partielle sur les achats occasionnels. Entre 60 et 110 commerces de détail au sens du DAACL. Présence d'au moins une GMS alimentaire de plus de 1000 m². Présence d'un ou plusieurs secteurs d'implantation périphériques.
 Pôle secondaire	<ul style="list-style-type: none"> Offre répondant à des besoins hebdomadaires et quotidiens, offre partielle sur les achats occasionnels. Entre 20 et 60 commerces de détail au sens du DAACL. Présence d'au moins une GMS alimentaire de plus de 1000 m². Présence d'un ou plusieurs secteurs d'implantation périphériques.
 Pôle intermédiaire	<ul style="list-style-type: none"> Offre répondant à des besoins hebdomadaires et quotidiens. Présence éventuelle d'une offre d'achats occasionnels légers (habillement, petite décoration...). Plus d'une vingtaine de commerces au sens du DAACL. Présence d'au moins une GMS alimentaire / supérette de plus de 300 m², intégrée ou non au sein d'un secteur d'implantation périphérique.
 Pôle relais	<ul style="list-style-type: none"> Offre répondant à des besoins quotidiens. Entre 8 et 20 commerces.
Pôle de proximité	<ul style="list-style-type: none"> Offre répondant à des besoins quotidiens. Entre 5 et 8 commerces, dont une majorité de commerces alimentaires.



Présence d'un secteur d'implantation périphérique

Les activités commerciales

Quelques enjeux du SCOT :

- **Adaptation de l'offre à la population en présence, vieillissante, – mais également à la population projetée (ménages avec enfants), en proposant une offre répondant à des profils générationnels variés**
- **Offre physique – en particulier en périphérie – à dimensionner au regard de la forte progression de la vente en ligne (anticiper l'éventuelle vacance future de locaux en périphérie en les restructurant, en les affectant à d'autres usages...)**
- **Maintien de la rétention de la consommation au sein du SCoT (territoire autonome en matière d'offre alimentaire, dont les chiffres de l'évasion sont dus uniquement aux seuls bassins limitrophes du territoire), grâce notamment à une offre diversifiée**

Un territoire au chiffre d'affaires en progression et à l'évasion en diminution sur la période 2014-2022, faisant face à une forte progression de la vente en ligne pour les achats non alimentaires et au recul de la fréquentation de ses grandes et moyennes surfaces (> 300 m²) – en adéquation avec les tendances nationales

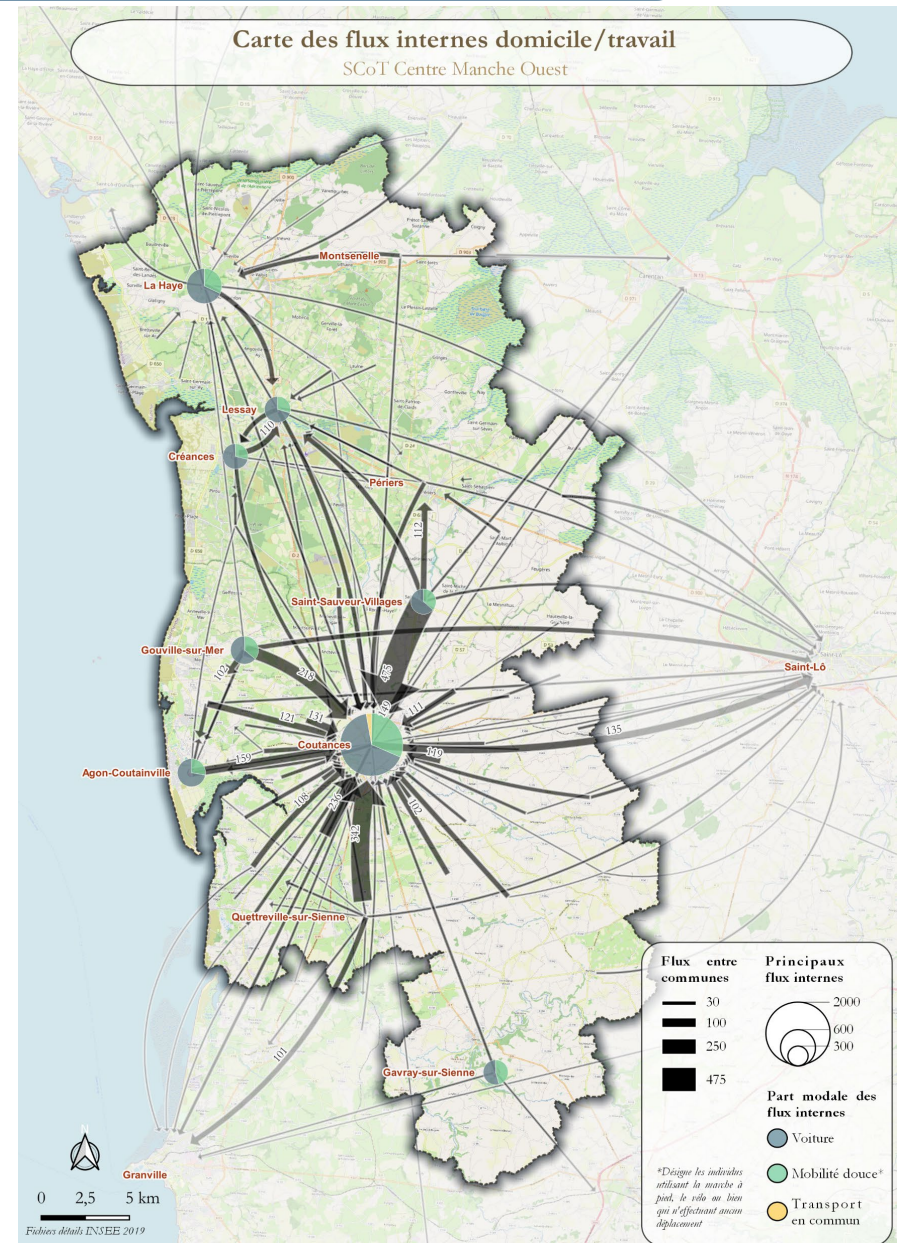
1/ Démographie et habitats

2/ Activités économiques

3/ Mobilité

Quelles mobilités ?

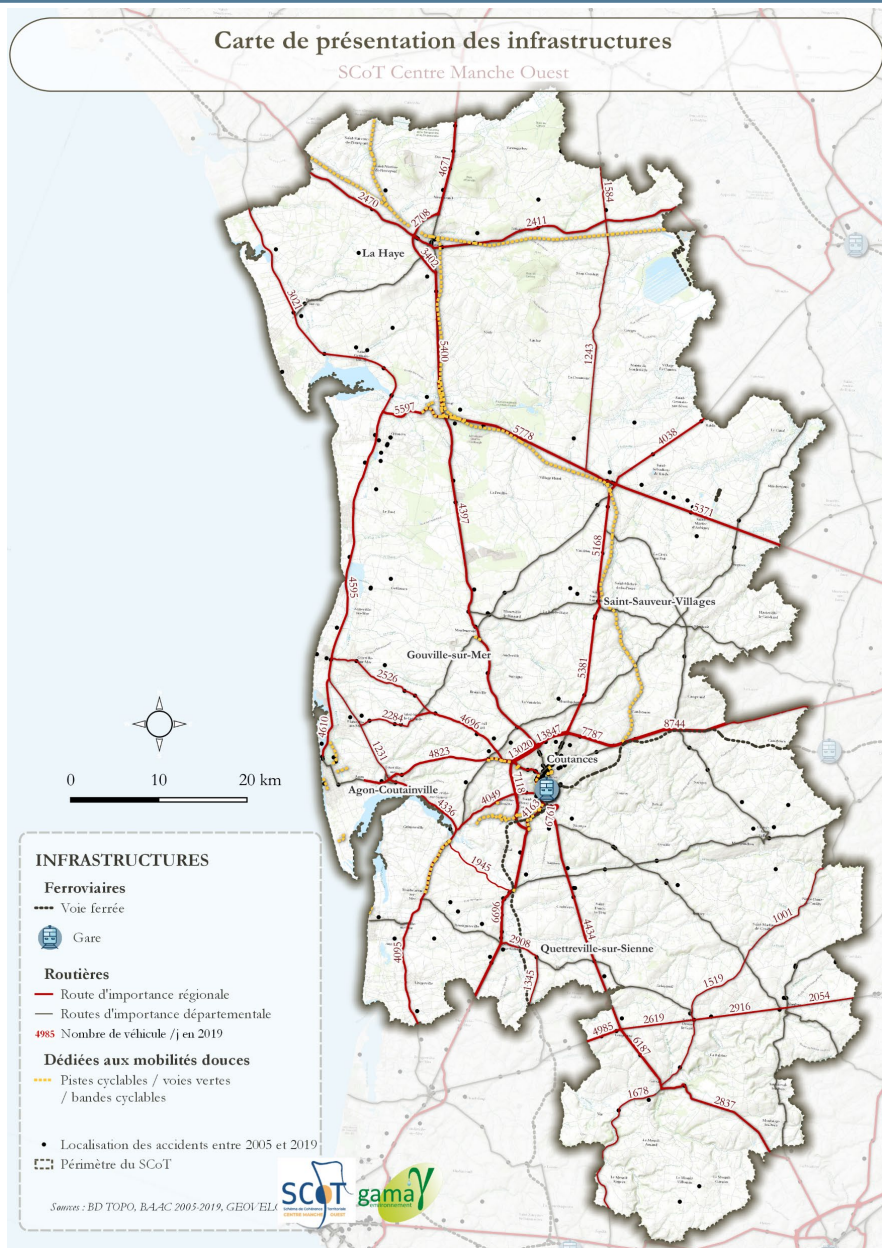
- Réseau routier bien hiérarchisé et efficace
- Gare de Coutances et des liens forts avec les Gares de Carentan et Granville
- Déplacements domicile/travail majoritairement sortants du territoire (44%)
- Forte polarisation avec Saint-Lô Agglo
- Déplacements internes (31%) fortement polarisés par Coutances
- Voiture : le principal mode de transport avec un pourcentage d'utilisation supérieur à 90%



Quelles mobilités ?

Carte de présentation des infrastructures

SCoT Centre Manche Ouest



- Réseau routier bien hiérarchisé et efficace
- Une gare qui accueille 126 000 voyageurs en 2021, avec une dynamique positive depuis la crise COVID, qui présente un rôle de connexion interrégionale
- Deux véloroutes, véritable atout touristique
- Une intermodalité qui prend forme :
 - Deux lignes de bus permettant de rejoindre les commune externes
 - Deux lignes saisonnières
 - Des projets d'aménagement cyclables en lien avec les véloroutes

1/ Activités agricoles

Les activités agricoles

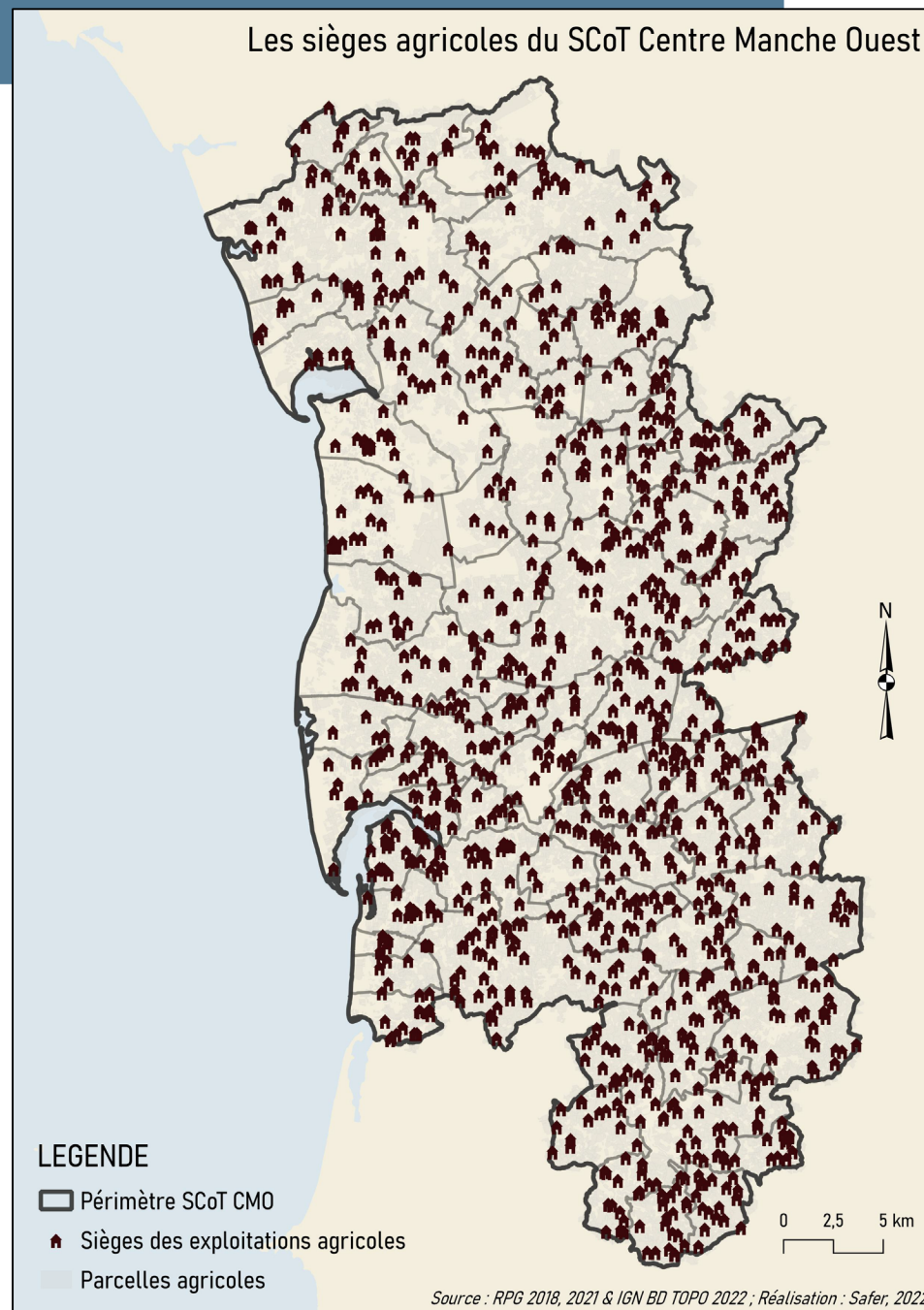
Combien d'exploitations agricoles en 2020 ?

A- 1 010

B- 1 330

C- 1 760

D- 1 960



Les activités agricoles

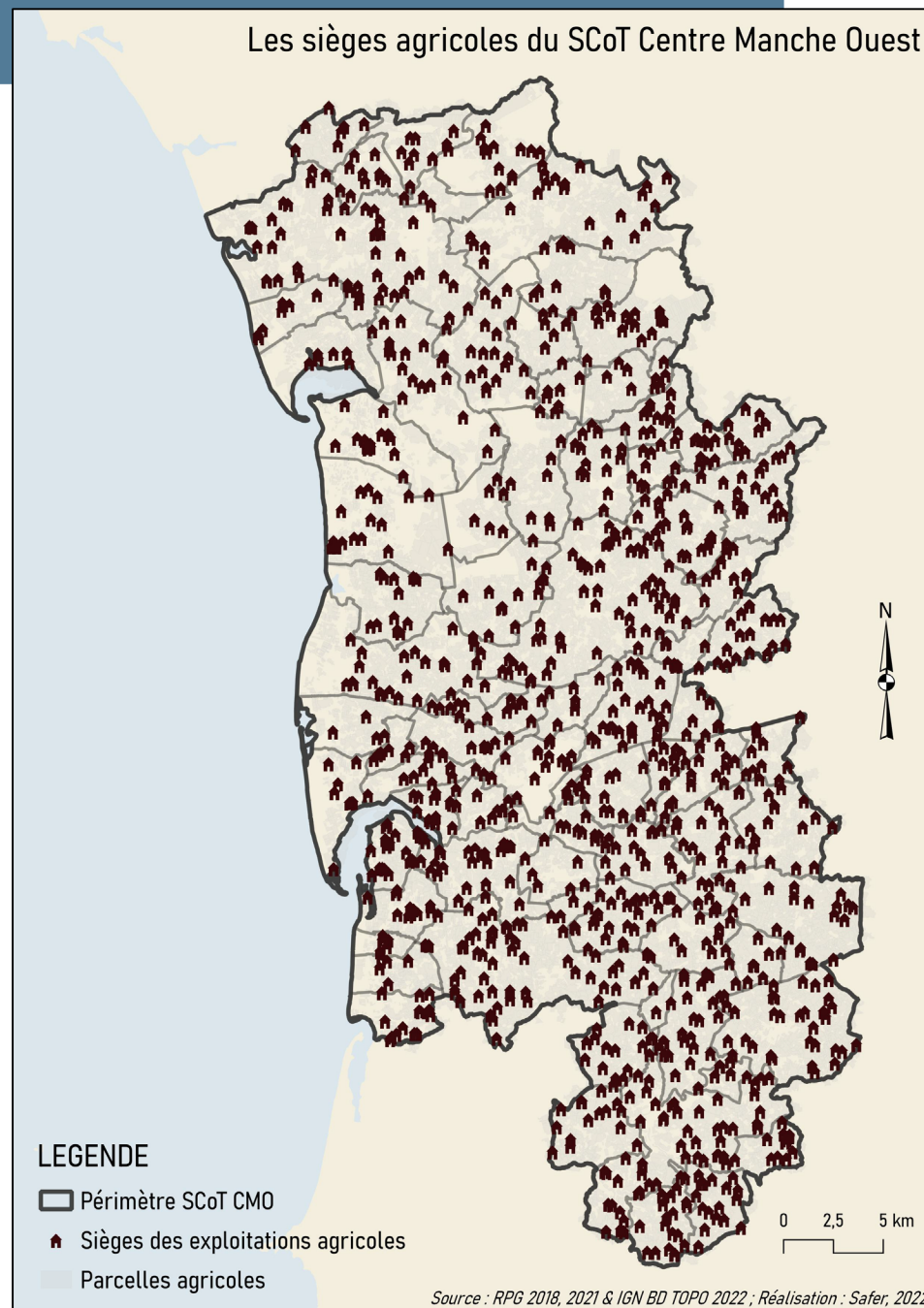
Combien d'exploitations agricoles en 2020 ?

A- 1 010

B- 1 330

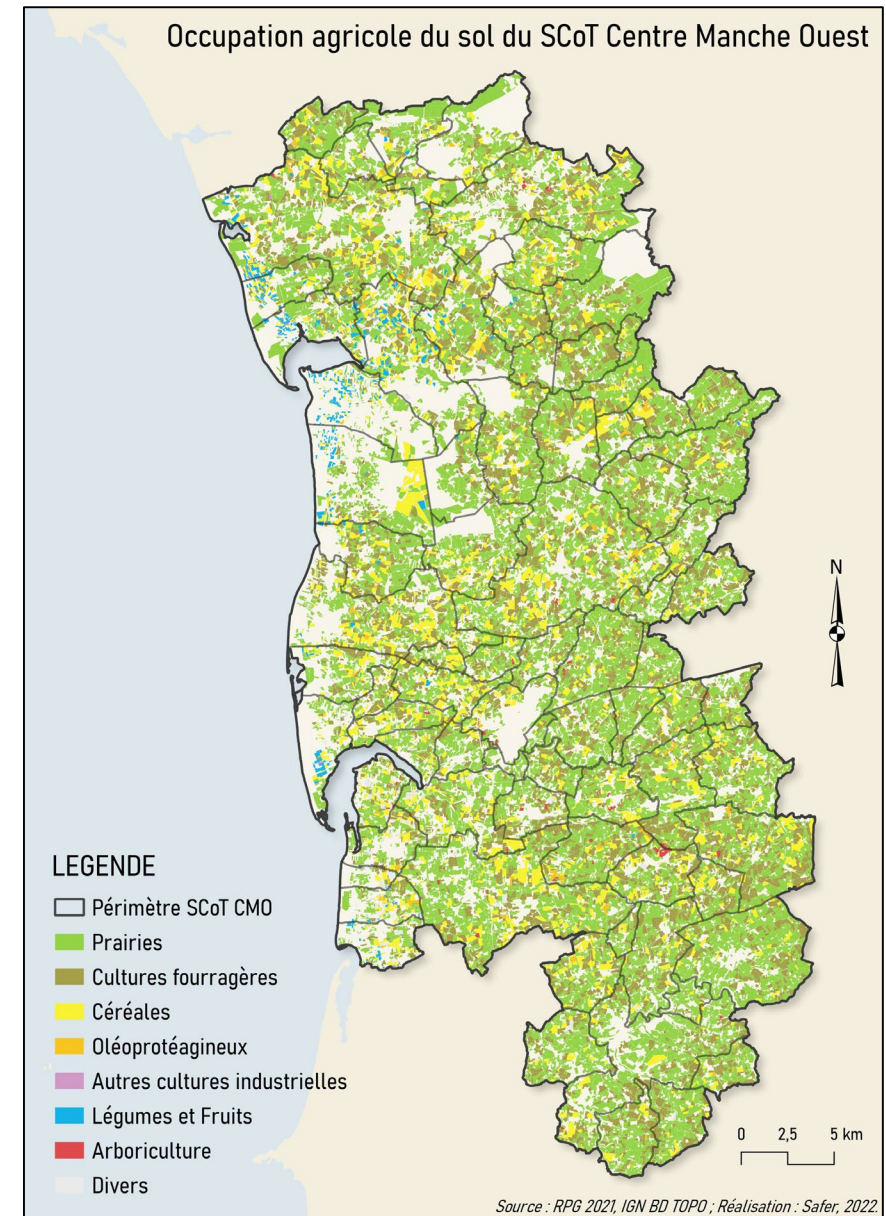
C- 1 760

D- 1 960



Activités agricoles

- -1/3 des EA en 10 ans // +22% grandes EA
- Un secteur économique à part entière plus fort sur l'arrière pays et plus diversifié sur le littoral
- Des filières spécialisées en lait / légumes / conchyliculture
- Une diminution continue du nombre d'agriculteurs
- Une dynamique d'agrandissement et de concentration des exploitations
- Une diminution des surfaces agricoles au profit de l'urbanisation
- 1/3 des EA avec un exploitant âgé de +60 ans (13 700 ha)
- Un vieillissement des actifs agricoles



Activités agricoles

Quelques enjeux du SCOT :

- **Encourager la restructuration foncière afin de limiter les coûts de productions et coûts environnementaux et de favoriser la transmissibilité des exploitations**
- **Anticiper les relocalisations des infrastructures conchylicoles (parcs et sièges) ainsi que les bâtiments agricoles soumis au risque d'inondation (remontée de nappes phréatiques et/ou submersion marine lié au changement climatique)**
- **Fixer les plafonds de consommation foncière par commune / intercommunalité au regard des indicateurs produits (exemple : analyse par photo-interprétation) et limiter le mitage (densification)**



Un territoire agricole et conchylicole reposant sur des filières organisées mais soumises aux conséquences du changement climatique et à la pression continue de l'urbanisation



Merci !

Résidence administrative
18 rue du Clos 50 590 Montmartin-sur-mer
Courriel
scot-centre-manche-ouest@sms-cmo.fr